

Sahara occidental
Brahim Ghali appelle l'UA à accélérer la décolonisation P 16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Mardi 1^{er} septembre 2026 / N° 1414 / PRIX 20 DA



Entretien téléphonique
Tebboune-Tiani,
après la tentative de
déstabilisation du Niger
**Les liens resserrés
davantage** P 2

Rétablir rapidement la situation dans les wilayas sinistrées

INDEMNISATION DÈS LA SEMAINE PROCHAINE

Après les incendies qui ont lourdement affecté plusieurs wilayas du centre et de l'Est du pays, l'État accélère le déploiement du plan d'urgence destiné à réparer les dégâts et à rétablir les services essentiels. Réunis sous la présidence du Premier ministre Sifi Ghrieb, les secteurs concernés ont été appelés à agir avec célérité, avec le lancement de l'indemnisation des sinistrés dès la semaine prochaine et l'objectif d'achever l'opération avant le 15 septembre. P 2

Renouvellement du parc national

160 BUS DE GRANDE CAPACITÉ LIVRÉS

P 5

Après un demi-siècle d'attente, l'espoir renaît

L'EN TRIOMPHE ET S'OFFRE L'OR SUPRÊME À TARENTE

P 12

Restructuration, modernisation et nouveaux partenariats

L'ALGÉRIE VEUT REBÂTIR LE SECTEUR SIDÉRURGIQUE

Après plusieurs années marquées par les difficultés financières, le vieillissement des équipements et un modèle de production devenu obsolète, le complexe sidérurgique d'El Hadjar s'apprête à changer de modèle. Restructuration, modernisation des installations, nouveaux procédés de production et ouverture à des partenariats étrangers constituent les principaux leviers retenus pour relancer le fleuron de la sidérurgie nationale et lui redonner un rôle central dans le développement de l'industrie lourde algérienne. P 4



Commémoration du Mouvement des non-alignés
L'Algérie au rendez-vous à Belgrade

La présidente de l'APN, Khalida Boufedech, représente l'Algérie à Belgrade pour le 65e anniversaire du Mouvement des non-alignés. Sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedech, participe à Belgrade à la réunion commémorative du premier congrès constitutif du Mouvement des non-alignés. Renouveler l'engagement à renforcer l'intégration. Accompagnée du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, Boufedech prend part aux travaux de la réunion de haut niveau commémorant le 65e anniversaire du premier congrès constitutif du Mouvement des non-alignés, abritée par Belgrade lundi et mardi, sous le thème: «L'héritage historique du non-alignement: des leçons pour le monde d'aujourd'hui». Cet événement devrait connaître une participation de haut niveau des pays fondateurs du mouvement, ainsi que des membres de la « troïka » du Mouvement des non-alignés. Cette réunion commémorative constituera une opportunité idoine pour faire revivre les principes fondateurs du mouvement tracés par les pères fondateurs depuis la conférence de Bandung en 1955 et le sommet de Belgrade en 1961, et pour renouveler l'engagement à renforcer l'intégration, la concertation et la solidarité entre les pays du mouvement dans un contexte international complexe caractérisé par le retour de la bipolarisation et de la logique de la force.

Tebboune reçoit les lettres de créance de 4 nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, la cérémonie de remise des lettres de créance de 4 nouveaux ambassadeurs. Il s'agit de son Excellence l'ambassadeur de la République islamique d'Iran, Naser Kanaani Chafi, de son Excellence l'ambassadeur de l'État du Koweït, Nawaf Dhaidan Boushaiba, de son Excellence l'ambassadrice de la Confédération suisse, Mme Marion Weichelt Krupski, et de son Excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, Yusron Bahaouddin Ambary.

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE TEBBOUNE-TIANI,
APRÈS LA TENTATIVE DE DÉSTABILISATION DU NIGER
Les liens resserrés davantage

Dans le sillage de la tentative de coup d'Etat perpétrée, samedi passé, contre le président nigérien et le soutien prompt de l'Algérie ; le président de la République a eu à s'entretenir, hier au téléphone avec son homologue Abdourahmane Tiani.

Au-delà de la quintessence de cet échange téléphonique, il convient d'emblée de retenir que, forte de ses principes immuables et de solidarité agissante avec les pays frères, notamment du Sahel, l'Algérie a, de nouveau, répondu aux attentes de ses voisins, dans leur détresse. Il s'agissait pour le Président Tebboune de « s'enquérir de la situation dans le Niger frère » écrit un communiqué de la Présidence. La même source a précisé que, félicitant «son frère, le président nigérien, pour ses efforts qui ont fait échouer la tentative de déstabilisation du Niger», est-t-il souligné, Tebboune a réitéré à son interlocuteur son assurance que «l'Algérie restera toujours aux côtés du Niger frère, de son peuple et de ses institutions, et qu'elle continuera à le soutenir dans tous les domaines et en toutes circonstances», a mis en avant le communiqué de la Présidence. Egalement, les deux présidents ont également abordé l'état d'avancement des projets conjoints décidés lors de la dernière visite du Président Abdourahmane Tiani en Algérie, lesquels constituent un puissant moteur pour le développement au Niger frère, a ajouté la même source. Pour sa part, le Président nigérien a tenu à rassurer sur la maîtrise de la situation, non sans remercier le chef de l'Etat pour le soutien de l'Algérie sœur au Niger et à son peuple. Pour rappel et au lendemain de la tentative de putsch avortée, le président Tebboune avait ordonné l'envoi, sous la supervision directe du général d'armée Saïd Chanegriha, de 2 patrouilles d'avions de combat de type Sukhoï Su-30 (soit 4 appareils), dans le cadre d'une mission de soutien à l'armée nigérienne pour y faire face a indiqué,



dimanche, tel qu'indiqué dans un communiqué du ministère de la Défense. Il convient de savoir que cette opération venait réaffirmer l'engagement indéfectible de l'Algérie et sa détermination à poursuivre ses efforts pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région, tout en renouvelant son soutien permanent à l'État du Niger, gouvernement et peuple, pour surmonter cette conjoncture délicate.

Dans cette même veine, le Premier ministre du Niger a, par ailleurs, rappelé que, et s'agissant s'agissant de l'appui aux capacités opérationnelles, cette livraison faisait suite à une première dotation survenue le 9 août (comprenant quatre hélicoptères Mi-171 et Mi-24), confirmant l'appui crucial des Forces armées algériennes pour développer et consolider les capacités opérationnelles des Forces armées nigériennes. **N. B.**

INCENDIES
Indemnisation intégrale des sinistrés dès la semaine prochaine

L'indemnisation intégrale des sinistrés des récents incendies s'engagera dès la semaine prochaine, garantissant la prise en charge de tous les dommages recensés. Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion consacrée au suivi de la mise en œuvre du plan d'urgence destiné à réparer les dégâts causés par les incendies, rétablir les différents services publics et permettre aux citoyens sinistrés de reprendre leur vie quotidienne dans les meilleures conditions. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion s'est tenue en présence des ministres concernés, ainsi que des walis, qui ont participé aux travaux par visioconférence. Cette rencontre intervient en application des instructions et orientations données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion tenue dimanche et consacrée à la prise en charge des conséquences des incendies ayant touché plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays. En ouverture de la réunion, une minute de silence a été observée à la mémoire des victimes. Les décisions prises par le chef de l'État ont ensuite été rappelées, ainsi que les mécanismes mis en place

pour assurer leur concrétisation sur le terrain dans les délais impartis.

«Le moindre clou» sera indemnisé

Les différents secteurs ont présenté l'état d'avancement des mesures engagées pour effacer l'ensemble des dégâts matériels occasionnés par les incendies. Il s'agit notamment de l'achèvement de la réhabilitation des réseaux essentiels afin de rétablir l'alimentation en eau, électricité, gaz et télécommunications au profit des habitants des zones touchées. Les opérations de recensement et d'évaluation des pertes se poursuivent également. Elles concernent l'ensemble des dommages, notamment les habitations, meubles, appareils électroménagers, cultures, arbres fruitiers, ruches, cheptel ovin, caprin et bovin, volailles, ainsi que les autres biens affectés. Selon le même communiqué, l'indemnisation des sinistrés débutera dès la semaine prochaine et concernera tous les dommages, quelle que soit leur ampleur, conformément aux instructions du président de la République. À ce sujet, le Premier

ministre a souligné que « le moindre objet détruit, même un seul clou, sera indemnisé », précisant que l'opération devra être achevée avant le 15 septembre prochain.

Un appel à la souplesse et à la célérité administrative

Les walis ont également présenté un bilan des actions déjà réalisées sur le terrain. Sifi Ghrieb les a appelés à faire preuve de souplesse et d'efficacité dans la prise en charge des préoccupations des citoyens sinistrés, en privilégiant le travail de proximité et la présence sur le terrain. Il a également insisté pour bannir toute forme de bureaucratie, notamment lors de la reconstitution des documents et dossiers administratifs détruits dans les incendies. En conclusion, le Premier ministre a assuré que l'État et l'ensemble de ses institutions, aux niveaux central et local, resteront pleinement mobilisés pour accompagner les citoyens sinistrés, conformément aux instructions du président de la République, réparer l'ensemble des dégâts et rétablir la situation à la normale dans les délais fixés. ■

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)

Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

DE ZÉRALDA À OUARGLA, ORAN ET CONSTANTINE

L'Etat muscle son dispositif de prise en charge des grands brûlés

Il y a quelques années encore, les victimes de brûlures et de brûlures graves étaient transférées à l'étranger à la recherche de soins. Ces six dernières années, les pouvoirs publics se sont toutefois orientés vers le développement de capacités nationales spécialisées dans ce domaine, alors que les cas les plus complexes étaient auparavant confrontés à des capacités de prise en charge limitées, ce qui conduisait au transfert de certains patients vers des établissements spécialisés à l'étranger.

L'Algérie dispose aujourd'hui de grands établissements hospitaliers dédiés aux brûlures, notamment l'hôpital des grands brûlés Dr Saïd Chibane de Zéralda et l'hôpital des grands brûlés d'Oran, en plus de services spécialisés au sein de plusieurs centres hospitalo-universitaires (CHU). La carte sanitaire continue par ailleurs de s'élargir à travers de nouveaux projets, dont l'hôpital des grands brûlés de Tiaret, ainsi que d'autres projets dans le Sud, à Hassi Messaoud-Ouargla, et dans l'Est. À travers ces projets, le ministère de la Santé a entrepris de revoir la carte sanitaire et d'organiser le parcours de prise en charge des patients brûlés. Celui-ci commence par l'accueil des cas légers et modérés au niveau local, puis par la stabilisation des cas graves dans l'établissement le plus proche disposant des capacités nécessaires, avant l'orientation des grands brûlés et des cas complexes vers ce que les professionnels de la santé appellent les « centres de référence », dotés de services de réanimation, de chirurgie réparatrice et reconstructrice, ainsi que d'équipements spécialisés, à l'image des hôpitaux des grands brûlés de Zéralda et d'Oran. Avant l'apparition de cette nouvelle génération d'hôpitaux spécialisés dans les brûlures, l'Algérie disposait déjà d'une expertise et de services spécialisés, notamment dans plusieurs centres universitaires d'Alger, Constantine, Annaba, Oran et Sétif. Toutefois, l'importance de la demande et les moyens disponibles ne permettaient pas toujours d'assurer sur le territoire national la prise en charge de l'ensemble des cas graves et complexes. Les données du ministère de la Santé indiquent que la création de l'hôpital des grands brûlés de Zéralda visait précisément à renforcer les capacités du pays dans la prise en charge des cas complexes qui étaient auparavant transférés à l'étranger. Ainsi, la création de grands centres nationaux spécialisés dans les brûlures s'inscrit désormais dans une politique plus large visant à renforcer la souveraineté sanitaire et à réduire le recours aux transferts de patients à l'étranger, notamment lorsqu'il s'agit de spécialités pointues nécessitant des équipements spécifiques et des équipes pluridisciplinaires. L'inauguration de l'hôpital des grands brûlés d'Oran, en juin 2022, a constitué une étape importante dans ce processus. D'une capacité de 125 lits, l'établissement comprend un service dédié aux grands brûlés et un autre consacré à la chirurgie plastique et reconstructrice pour adultes et enfants, en plus des services de réanimation et de chirurgie maxillo-fa-

cial. Une attention particulière a également été accordée à la rapidité d'évacuation des cas urgents, à travers des directives prévoyant la réalisation d'une plateforme d'atterrissage pour hélicoptères au niveau de l'hôpital. Le choix d'Oran pour accueillir cet établissement devait permettre de prendre en charge les patients provenant des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest, plutôt que de les orienter systématiquement vers la capitale. L'importance de cette étape apparaît clairement lorsqu'on considère la situation qui prévalait dans la région avant la mise en service de l'hôpital : les capacités spécialisées étaient limitées, contraignant les cas graves à parcourir de longues distances pour accéder aux centres de prise en charge.

Zéralda, centre de référence pour les grands brûlés

Après Oran, une étape encore plus importante a été franchie dans la capitale avec l'entrée en service, en juillet 2023, de l'hôpital des grands brûlés « Dr Saïd Chibane » de Zéralda. D'une capacité d'environ 140 lits, l'établissement dispose de plusieurs équipements et services spécialisés, dont 20 lits de réanimation, 80 lits de chirurgie plastique et reconstructrice pour adultes et 40 lits de chirurgie plastique et reconstructrice pour enfants. Il est ainsi devenu le plus grand établissement public spécialisé dans les brûlures à l'échelle nationale. Les événements récents ont montré que l'hôpital de Zéralda n'est plus seulement un nouvel établissement de santé, mais constitue désormais un maillon essentiel du dispositif national de réponse aux catastrophes. En juillet 2026, l'hôpital a ainsi accueilli des personnes blessées dans l'incendie d'un établissement pour enfants assistés à Mohammadia. Ces derniers jours, le même scénario s'est reproduit avec les victimes des incendies de Jijel et d'autres zones sinistrées. Des patients ont été évacués vers l'hôpital des grands brûlés de Zéralda. C'est ici que se dessine la nouvelle fonction du centre : le patient ne reste pas nécessairement dans la wilaya où la catastrophe s'est produite lorsque son état nécessite des moyens qui ne sont pas disponibles localement. Son état de santé est d'abord stabilisé, avant d'être transféré vers le « centre de référence » approprié. Outre les deux établissements spécialisés de Zéralda et d'Oran, des services et unités spécialisés existent au sein de plusieurs centres hospitalo-universitaires. Annaba constitue notamment l'un

des principaux pôles de prise en charge des brûlures dans l'Est du pays, avec un service spécialisé au niveau du centre hospitalo-universitaire Ibn Rochd. En août 2025, ce service a réalisé huit interventions chirurgicales majeures de couverture cutanée au profit de patients souffrant de brûlures profondes, avec la participation de médecins d'Annaba et de Batna, dans le cadre d'une coopération entre les deux services de brûlures des centres universitaires. Les interventions ont également porté sur la chirurgie reconstructrice destinée à traiter les déformations et les cicatrices provoquées par les brûlures.

Batna, un pôle pour l'Est et les Hauts-Plateaux

Le centre hospitalo-universitaire Benflis Touhami de Batna dispose également d'une expertise spécialisée dans la prise en charge des brûlures et des grands brûlés, comme l'a notamment démontré la coopération médicale avec les équipes d'Annaba. Pour les patients de régions telles que Biskra, l'existence d'un service spécialisé à Batna constitue une étape importante avant un éventuel recours au plus grand centre national de Zéralda lorsque l'état du patient l'exige. À Biskra, par exemple, la direction de l'hôpital Bachir Ben Nacer a indiqué en 2026 que la wilaya ne disposait pas de ce type de spécialité et que les patients étaient généralement transférés vers le service des brûlés du CHU de Batna ou vers la capitale. Dans l'Est également, une unité des grands brûlés existe au centre hospitalo-universitaire Dr Ibn Badis de Constantine. Une étude universitaire récente indique que le service des grands brûlés de Constantine relève du service de réanimation et prend en charge des patients brûlés provenant des wilayas de l'Est et du Sud-Est. Il dispose d'équipements spécifiques et d'une équipe comprenant notamment des chirurgiens plasticiens ainsi que des médecins spécialisés en réanimation et anesthésie. L'un des principaux changements enregistrés ces dernières années réside dans l'extension de la prise en charge des brûlures vers le Sud. À Ouargla, un service spécialisé dans les brûlures est entré en service dans l'hôpital de la wilaya en 2025, avec une capacité d'environ 40 lits, une salle d'opération, des salles de réanimation et une équipe comprenant des médecins spécialistes en chirurgie plastique, reconstructrice et des brûlures, ainsi qu'un médecin spécialisé en anesthésie-réanimation. **Y. R.**

POUR FAIRE AVANCER LES EXPERTISES

Belaribi renforce les équipes du CTC

PAR MERIEM KA

« Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a instruit de doubler les effectifs d'ingénieurs du CTC et de les mettre à la disposition des wilayas touchées par les récents incendies dans un délai maximal de 72 heures. Une réunion de coordination et d'évaluation est prévue mercredi afin d'examiner le niveau d'exécution des instructions et de suivre l'avancement des opérations de prise en charge des familles sinistrées, ainsi que des travaux de réhabilitation des logements et équipements publics affectés. » Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé hier une réunion de coordination consacrée au suivi des opérations de prise en charge des dommages occasionnés par les incendies ayant affecté plusieurs wilayas du pays. Selon un communiqué du ministère, la réunion s'est déroulée en présence de cadres du mi-

nistère, du directeur général de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), ainsi que des directeurs du logement et des responsables des agences du CTC au niveau des wilayas touchées. Les travaux ont porté sur le suivi opérationnel de l'ensemble du processus de prise en charge, depuis les constats et expertises techniques effectués sur le terrain pour évaluer les dommages subis par les constructions, jusqu'à l'attribution et au versement des aides financières aux familles sinistrées, ajoute la même source. À cette occasion, le ministre a donné des instructions afin d'accélérer et de renforcer le dispositif d'intervention. Il a notamment instruit de doubler les effectifs d'ingénieurs du CTC et de les mettre à la disposition des wilayas sinistrées dans un délai maximal de 72 heures, afin de renforcer les opérations d'expertise, d'évaluation des dommages et de suivi technique des bâtiments affectés. Belaribi a également chargé les directeurs du logement des wilayas concernées d'établir les décisions relatives à l'octroi des aides financières au profit des familles

sinistrées. Quant à la Banque nationale de l'habitat (BNH), elle a été chargée de mettre en œuvre les décisions d'attribution et d'assurer le versement des aides, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. En parallèle, les moyens humains nécessaires seront mobilisés au profit des directions du logement et des équipements publics afin d'engager les opérations de nettoyage, de remise en état et de réhabilitation des logements et infrastructures publiques endommagés, selon la même source. Une réunion de coordination et d'évaluation est prévue mercredi. Elle permettra d'examiner le niveau d'exécution des instructions arrêtées lors de cette réunion et de suivre l'avancement des opérations de prise en charge des familles sinistrées, ainsi que des travaux de réhabilitation des logements et équipements publics affectés. Cette démarche vise à assurer une prise en charge rapide, coordonnée et effective des conséquences matérielles des incendies, à travers une mobilisation renforcée des services techniques et des structures concernées. ■

Éditorial l'EXPRESS

FACE AUX CRIMES

PAR BOUALEM B.

Les incendies qui ont ravagé plusieurs régions du pays ont laissé derrière eux un paysage de désolation, des familles endeuillées, des blessés et un profond choc collectif. Dans ces moments de sidération, la colère est légitime. Elle l'est d'autant plus que la piste criminelle ne peut être écartée et que la destruction de nos forêts pourrait résulter d'une volonté délibérée de nuire. C'est dans ce climat lourd que les autorités ont annoncé leur intention de durcir fortement les sanctions contre les auteurs d'incendies volontaires, jusqu'à envisager le retour effectif à l'exécution de la peine capitale. Cette décision, annoncée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, marque une rupture avec le moratoire observé depuis plus de trois décennies. L'ensemble du pays est aujourd'hui traversé par une émotion immense. Et devant des drames d'une telle ampleur, beaucoup réclament des réponses à la hauteur des horreurs commises. Brûler une forêt, mettre des villages en danger, provoquer la mort ou exposer des citoyens à l'horreur ne peut être traité comme un crime ordinaire. Il faut identifier les responsables, les juger avec rigueur et les sanctionner sans faiblesse. Mais la gravité d'un crime ne dispense jamais l'État de l'exigence de justice. Une peine irréversible impose des garanties irréprochables. Dans toute affaire où la vie d'un accusé est en jeu, l'enquête doit être complète, les preuves incontestables, la défense pleinement assurée et le procès protégé de toute pression née de l'émotion populaire. La lutte contre les incendies criminels ne peut pas se réduire à la sévérité d'une sanction. Elle suppose aussi des moyens de prévention solides, une surveillance renforcée des espaces forestiers, des enquêtes techniques efficaces et une coordination permanente entre les services de sécurité, la justice, la Protection civile et les collectivités locales. Punir les coupables est indispensable. Empêcher le crime de se produire l'est tout autant. En tout cas, le débat sur la peine de mort ne manquera pas de diviser. Certains y verront une réponse dissuasive à une violence insupportable. D'autres redouteront l'abandon d'un chemin de retenue judiciaire suivi par l'Algérie depuis 1993. Ces interrogations sont légitimes. Face à l'épreuve, le pays a besoin de fermeté, mais aussi de sang-froid. La justice doit protéger la société, réparer autant que possible l'offense faite aux victimes et rappeler que nul ne peut impunément s'attaquer à la vie, à la terre et à l'avenir collectif.

RESTRUCTURATION, MODERNISATION ET NOUVEAUX PARTENARIATS

L'Algérie veut rebâtir le secteur sidérurgique

La relance du complexe sidérurgique d'El Hadjar se précise avec une profonde restructuration, une modernisation des outils de production et l'ouverture à de nouveaux partenariats. Deux cadres du ministère de l'Industrie ont dévoilé les grandes lignes de cette nouvelle feuille de route, axée notamment sur l'assainissement financier, le renouvellement du modèle industriel, la séparation entre l'amont et l'aval ainsi que le transfert de technologie.

PAR MAHDI B.

Le ministère de l'Industrie est catégorique : le complexe sidérurgique d'El Hadjar, en perte de vitesse ces dernières années, autant en raison de dettes astronomiques que d'un processus de production dépassé, sera relancé et servira, dans un proche avenir, de plateforme au développement du secteur. Lors d'une récente visite du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, sur le site même du complexe, la phrase magique a été prononcée : « La relance et la modernisation du complexe sidérurgique d'El Hadjar représentent une priorité stratégique, en tant que fondement essentiel pour le développement de l'industrie lourde » algérienne. Suffisant pour relancer l'espoir de voir l'un des plus importants secteurs de l'économie nationale renaître de ses cendres. Car, au fond, El Hadjar dispose d'une « base industrielle considérable et de potentialités importantes », explique alors le ministre. Et, plus concrètement, c'est ce que viennent de confirmer hier deux cadres supérieurs du secteur lors d'une émission à la télévision nationale. Mekdad Aggoun, chargé d'études au ministère de l'Industrie, et Lotfi El Alem, chef du département développement industriel et partenariat au holding national de l'industrie sidérurgique (SNS), ont annoncé une profonde restructuration du complexe pour lui redonner une seconde jeunesse. En fait, ils ont confirmé ce que les experts du secteur savaient déjà : le modèle industriel historique d'El Hadjar a atteint ses limites, ne donne plus de résultats et accumule autant les contreperformances qu'une énorme dette financière. En plus, le plus gros problème vient de la matière première utilisée pour la combustion des fours : les prix du coke ont explosé et atteint la barre des 400 dollars la tonne. Et donc, le cycle vertueux a été brisé et c'est le cycle inverse qui s'est enclenché, selon les deux cadres : hausse de l'endettement, équipements vieillissants, coûts élevés et dépendance totale au coke importé. Dès lors, El Hadjar ne produit plus sa moyenne de 500 000 tonnes/an. Le constat est clair : le complexe souffre de plusieurs problèmes techniques, financiers et de gestion. Fatalement, il faut, selon les deux responsables,



penser à un autre modèle de gestion du complexe et ne pas maintenir en vie un système de gestion et d'exploitation tombé en désuétude. La réhabilitation envisagée ne se limite pas au renouvellement de quelques équipements et devrait s'appuyer sur des procédés modernes, notamment la réduction directe des coûts de production avec l'achat de fours électriques neufs, afin de remplacer progressivement le modèle fondé sur le coke par une chaîne davantage adaptée aux ressources énergétiques et minières nationales. Objectif : mettre en place un modèle de production d'un acier à forte valeur ajoutée et préparer le secteur de la sidérurgie nationale aux exigences technologiques et environnementales des marchés futurs. En outre, la nouvelle plateforme technique du complexe prévoit une séparation entre l'amont et l'aval. Deux sociétés mixtes, ou joint-ventures, doivent être créées autour de la société gestionnaire Sider. La première société aura vocation à développer l'amont, notamment la transformation du minerai de fer et la production de fer réduit, tandis que la seconde prendra en charge l'aval, c'est-à-dire la production d'acier et sa commercialisation. Cette organisation doit permettre d'intéresser des partenaires

spécialisés, de mobiliser des financements et de partager les risques industriels et technologiques. « Il faut, désormais, distinguer entre le complexe et la société qui gère le complexe », explique Lotfi El Alem. En outre, El Hadjar doit représenter les infrastructures, les actifs et les compétences accumulées depuis des décennies, tandis que Sider demeure la société chargée de la gestion du site. Le complexe, a-t-il rappelé, « appartient à l'État algérien ». Pour lui, cette restructuration s'accompagne d'une extension du périmètre industriel avec le laminoir de Berrahal, récupéré par l'État puis confié à Sider. Destiné à la production de rond à béton, le projet affiche une capacité annoncée de 800 000 tonnes. Il doit ainsi réinjecter rapidement des capacités productives dans le dispositif sidérurgique national, tout en valorisant un actif récupéré par l'État. Pour autant, le grand volet de cette reprise en main du complexe d'El Hadjar repose sur un nouveau montage financier, autant pour régler le problème délicat de ses dettes financières auprès des banques que pour lui assurer un cash-flow auprès des institutions financières, afin de s'approvisionner en matières premières sur les marchés internationaux. Selon M. Aggoun, la feuille de route du minis-

tère de l'Industrie place l'assainissement des dettes cumulées au premier rang des priorités, car une étude menée avec le ministère des Finances doit permettre de clarifier la situation financière du complexe, d'identifier ses obligations et de déterminer les besoins nécessaires à sa relance. Pour Mekdad Aggoun, cet assainissement constitue une condition préalable à la mobilisation des financements. « Le moment est venu d'engager cette grande réhabilitation historique », a-t-il affirmé. Les banques pourraient participer à cette relance du complexe en devenant des partenaires et en finançant sa restructuration, laisse-t-il entendre, avant de souligner que des négociations avec des partenaires étrangers sont prévues dans ce plan de relance. Il existe actuellement, selon lui, quatre pistes de partenariat européen et asiatique, alors que des discussions avec plusieurs acteurs internationaux se poursuivent. L'Algérie ne cherche cependant pas un simple apport de capitaux. « Un modèle combinant les deux », a répondu Mekdad Aggoun lorsqu'il lui a été demandé si le pays privilégiait l'investissement ou le transfert de technologie. Le principe doit être, a-t-il souligné, celui du « gagnant-gagnant », avec l'accès au marché et aux res-

sources algériennes, d'un côté, et l'apport technologique et industriel du partenaire, de l'autre. Par ailleurs, il y a le nouveau modèle de fonctionnement du complexe, dans le prolongement de la nouvelle organisation de la SNS, structurée autour de quatre secteurs : sidérurgie, industries de transformation, constructions métalliques et charpentes, et services. Reste la dimension sociale, particulièrement sensible à Annaba. Le projet présenté par les deux responsables se veut rassurant pour les sidérurgistes. « Ce projet vise à préserver ces compétences, en les redéployant sur les différentes composantes du nouvel El Hadjar », a déclaré Lotfi El Alem. Les projets miniers et industriels structurants réalisés récemment, notamment la mine de Gara Djebilet et les nouveaux produits sidérurgiques, dont le laminé à froid réalisé à Oran, confirment cette nouvelle tendance à la renaissance de l'industrie lourde algérienne. Les annonces du ministre de l'Industrie sont de celles qui appellent à des changements structurels pour la mise en place d'une industrie lourde performante, qui puisse s'adapter d'abord à la demande nationale, puis aux exigences des marchés mondiaux des matières premières, actuelles et à venir. ■

OBLIGATOIRE DEPUIS 2003

Les primes cat-nat revues à la hausse

Les paramètres de tarification de l'assurance contre les catastrophes naturelles (cat-nat) viennent d'être révisés par un nouvel arrêté du ministère des Finances, publié au Journal officiel. Le texte actualise notamment les prix normatifs du mètre carré bâti, pris en compte dans le calcul des capitaux assurés et des primes, en fonction du niveau d'exposition aux risques sis-

miques selon les régions. Il relève également les seuils minimaux des cotisations, désormais fixés à 2 500 DA pour les biens immobiliers et à 3 500 DA pour les installations industrielles et/ou commerciales, contre respectivement 1 500 DA et 2 500 DA auparavant. Obligatoire depuis 2003, l'assurance cat-nat couvre les dommages directs causés aux biens par des catastrophes naturelles, no-

tamment les séismes, les inondations et les tempêtes. Elle est notamment exigée lors des opérations de cession ou de location de biens immobiliers devant notaire ainsi que pour certaines déclarations fiscales. Malgré ce caractère obligatoire, le dispositif peine encore à susciter une adhésion suffisante, particulièrement auprès des propriétaires de biens immobiliers. Y. R.

Dinar : l'été sans flambée de l'euro

La traditionnelle flambée estivale de l'euro sur le marché parallèle ne s'est pas produite. À la fin du mois d'août, la monnaie européenne reste sous la barre des 280 dinars, avec un taux de 275,50 DA pour un euro au Square Port-Saïd, en baisse d'un dinar sur une semaine. Le dollar, pour sa part, demeure également relativement stable, s'établissant à 237 DA l'unité. Cette relative accalmie intervient alors que plusieurs mesures ont été prises pour contenir la demande de devises sur le marché noir, notamment la hausse de l'allocation touristique et la fixation d'un plafond annuel de 7 500 euros pour l'exportation de devises en espèces. Sur le marché officiel, l'euro est coté à 154,93 DA et le dollar à 132,99 DA, selon la cotation de la Banque d'Algérie valable jusqu'au 1^{er} septembre.

POUR UN REDÉPLOIEMENT TEMPORAIRE DES BUS

L'ONTA écrit au ministre de l'Intérieur

Face au déficit de moyens de transport enregistré dans plusieurs wilayas de l'Est, l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a saisi le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports pour demander un redéploiement temporaire des bus.

PAR MERIEM KA

« L'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a adressé une lettre au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, dans laquelle elle lui demande d'accorder des autorisations exceptionnelles permettant le transfert temporaire de bus opérant sur des lignes saturées vers des itinéraires souffrant d'un manque de moyens de transport. Une situation engendrée par le retrait du service des bus ayant dépassé 30 ans d'exploitation, en particulier dans les régions de l'Est. » Selon l'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA), plusieurs wilayas de l'Est font face à une pénurie de bus de transport collectif. Une crise engendrée par le retrait définitif des véhicules affichant plus de 30 ans d'exploitation. Si cette mesure répond à la nécessité de moderniser le parc national de transport public, sa mise en œuvre immédiate a provoqué un déficit sur les réseaux routiers, compliquant ainsi les déplacements quotidiens des usagers, regrette le syndicat. Dans ce sens, l'ONTA a préconisé auprès du département de Saïd Sayoud la délivrance d'autorisations exceptionnelles permettant de transférer temporairement des bus en service sur des lignes saturées vers des itinéraires souffrant d'un déficit de moyens de transport. Concrètement, le syndicat préconise la déli-



vance d'autorisations exceptionnelles afin de transférer temporairement des bus en service sur des lignes saturées vers celles accusant un déficit. Cette mesure transitoire, explique le syndicat, s'appliquerait en attendant la réception et la mise

en circulation des nouveaux véhicules par les transporteurs concernés, avec pour objectif prioritaire de garantir la continuité du service public et d'éviter l'isolement des zones les plus touchées. Dans ce contexte, l'organisation appelle le ministère de

tutelle à créer des commissions locales au niveau des directions de wilaya des transports afin d'évaluer la faisabilité de ce redéploiement et d'encadrer la transition. Pour l'ONTA, l'enjeu est de concilier la nécessité d'accélérer le renouvellement

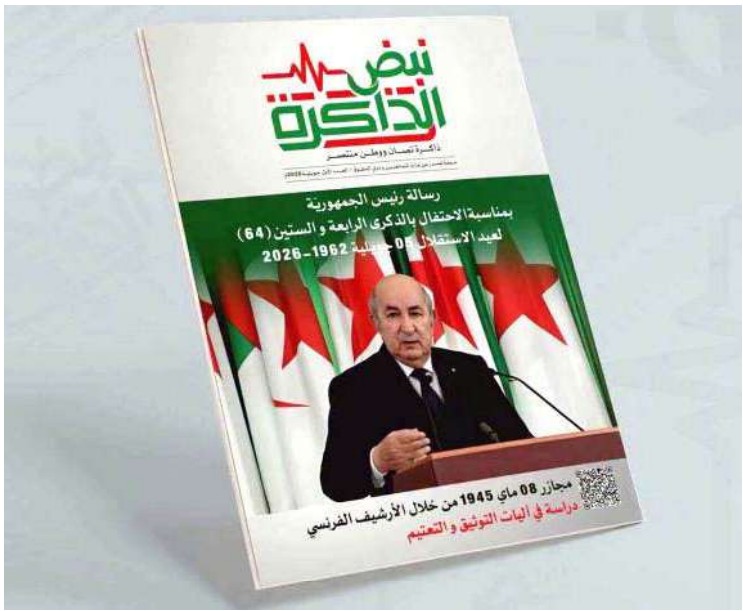
du parc de transport public avec la continuité d'un service public de transport urbain et suburbain régulier. Réaffirmant sa volonté de « coopérer étroitement » avec le ministère, l'organisation se dit prête à travailler à l'élaboration de solutions pérennes pour préserver la stabilité du secteur et les intérêts des transporteurs comme des usagers. Pour rappel, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné, au lendemain du tragique accident d'Oued El Harrach, en août 2025, le retrait de la circulation de tous les bus de transport de voyageurs âgés de plus de 25 ans. Pour le renouvellement de la flotte, M. Tebboune a ordonné l'importation de 10 000 nouveaux bus. 4 680 unités sont destinées à remplacer les bus âgés de plus de 30 ans, tandis que 5 320 viendront se substituer à ceux dont l'âge est compris entre 20 et 30 ans. À cet effet, un total de six banques publiques a proposé des formules de crédit adaptées aux transporteurs professionnels. Ces crédits bancaires peuvent financer jusqu'à 90 % du coût total des autobus, accompagnant ainsi l'opération de remplacement des bus dont la durée de service a dépassé les 30 ans. Le produit bancaire, disponible sous les formules classique et islamique, peut couvrir 90 % du coût de l'autobus, toutes taxes comprises, avec un apport personnel de 10 %. Le remboursement du crédit s'effectue sur une durée de 10 ans, avec la possibilité d'un différé de six mois. ■

MÉMOIRE NATIONALE

« Nabd El Dhakira », une nouvelle revue dédiée à la préservation de l'histoire

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a publié le premier numéro de la revue « Nabd El Dhakira », qui documente les hauts faits des artisans de la gloire de la glorieuse Révolution de libération et fait connaître les initiatives visant à préserver le patrimoine historique et à le transmettre aux générations futures. La naissance de cette revue intervient en concrétisation du plan d'action du secteur, en harmonie avec la vision éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et ses hautes directives relatives à la préservation et à la sauvegarde de la mémoire nationale. Le premier numéro, paru sous le slogan « Une mémoire préservée, une patrie victorieuse », s'ouvre sur le message du président de la République à l'occasion du 64e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, dans lequel il a souligné que la célébra-

tion de cette date constitue « un engagement envers le devoir de préservation de la mémoire nationale et un hommage aux sacrifices des honorables combattants de tous les temps ». Dans l'éditorial de ce numéro, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tachrift, a indiqué que « la préservation de la mémoire nationale, de même qu'elle est une fidélité au passé, constitue également une responsabilité ancrée envers le présent et les générations futures, en tant que capital civilisationnel et spirituel où l'on puise le sacrifice, l'unité et la fierté de l'appartenance nationale ». M. Tachrift a écrit que la revue vient comme une « fenêtre médiatique et culturelle » reflétant la mission du ministère des Moudjahidine dans « la sauvegarde de la mémoire nationale, en fidélité aux sacrifices des hommes et des femmes qui ont sculpté la gloire de l'Algérie avec la



sincérité de la foi et la détermination du combat ». À travers cette publication de 96 pages, le ministère cherche à « valoriser l'histoire glorieuse de l'Algérie et à faire connaître les divers efforts et initiatives visant à préserver le patrimoine historique et à le transmettre aux générations ». Cette édition comprend de nombreux sujets liés à la mémoire nationale, notamment « La Révolution algérienne aux yeux des grands hommes », « Le massacre de Sakiet Souik, un crime contre l'humanité et un témoin de la laideur du visage de la France coloniale », « Les massacres du 8 Mai 1945 à travers les archives

françaises : étude des mécanismes de documentation et d'occultation », ainsi qu'un article consacré à l'icône de l'Algérie et symbole de la fierté et de la lutte, la moudjahida Djamil Bouhired. La revue a également réservé un espace à l'allégeance à l'Émir Abdelkader en février 1833, tout en consacrant une rubrique aux amis de la Révolution, une autre aux témoignages vivants de moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération, en plus de présenter les biographies de plusieurs glorieux martyrs et de mettre en lumière des monuments liés à la mémoire nationale. ■

Renouvellement du parc national

160 bus de grande capacité livrés

La Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN) a procédé, hier à Alger, à la livraison de 160 bus de grande capacité à plusieurs entreprises de transport urbain et suburbain de différentes wilayas, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10 000 bus neufs destinés au renouvellement du parc national des bus de transport de voyageurs. Ces bus de grande capacité ont été livrés au niveau du site industriel de Rouiba (Alger), au profit des entreprises publiques de transport urbain et suburbain des wilayas de Blida (20 bus), Tiaret (35), Sétif (35), M'sila (35) et Bordj Bou Arreridj (35). Cette opération sera suivie par d'autres livraisons à l'avenir, sous la supervision personnelle du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chanegriha, après la réception d'un premier lot au port d'Alger, le 1er février 2026. Le président de la République avait annoncé, l'année dernière, un programme d'importation progressive de 10 000 bus de transport de voyageurs neufs pour remplacer les bus vétustes.

Accidents de la route

7 morts et 246 blessés en 24 heures

Sept personnes ont trouvé la mort et 246 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés à travers différentes wilayas du pays au cours des dernières 24 heures, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Les accidents les plus meurtriers ont été enregistrés dans les wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, avec un total de cinq décès. À Sétif, trois personnes ont perdu la vie dans deux accidents distincts. Dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, deux personnes sont décédées après le renversement d'un véhicule dans un ravin sur la RN 5, au lieu-dit Oued Kasir, dans la commune et daïra d'El Mansourah.

LIGNE FERROVIAIRE LAGHOUAT-GHARDAÏA-MENIA

Accélération des préparatifs pour le lancement du projet

FATIHA A.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé à Alger une réunion de la haute commission ministérielle conjointe chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Laghouat à Ghardaïa et Menia, sur une distance de 495 km. Financé par la Banque africaine de développement (BAD), ce projet stratégique fait actuellement l'objet d'un suivi renforcé afin d'accélérer les démarches préparatoires et lever les éventuels obstacles à sa concrétisation dans les délais impartis. «Dans le cadre du suivi des mesures anticipatives relatives au projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant Laghouat – Ghardaïa – Menia, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche 30 août 2026, au siège de son département ministériel, une réunion de la haute commission ministérielle conjointe chargée du suivi des procédures de financement et de réalisation de ce projet, qui s'étend sur une distance de 495 kilomètres et bénéficie d'un financement de la Banque africaine de développement (BAD)», a indiqué hier le ministère dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. La réunion s'est déroulée en présence des membres de la commission ainsi que des représentants de plusieurs secteurs ministériels, notamment ceux des Travaux publics et des Infrastructures de base, avec la participation des représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), ainsi que des ministères des Finances, à travers la Direction générale du budget et la Direction générale du domaine national, de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Transports, de l'Agriculture et du

Les préparatifs s'intensifient pour le lancement du projet de ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-Menia, long de 495 km et financé par la BAD. Une réunion interministérielle a permis de faire le point sur les démarches engagées et les mesures à prendre pour lever les éventuels obstacles.



Développement rural et de la Pêche, de la Poste et des Télécommunications, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, de l'Hydraulique et de l'Industrie. Les directeurs généraux de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et du Fonds national d'équipement pour le développement (CNED) ont également pris part à cette rencontre. Les travaux ont principalement porté sur l'évaluation de l'état d'avancement des procédures préparatoires au lancement du projet, ainsi que sur les mesures à prendre pour lever les différents obstacles et difficultés susceptibles de se poser sur le terrain, notamment au niveau des tronçons Ouargla – Menia et Menia – Ain Salah – Tamanras-

set. La réunion a également permis d'examiner les moyens de renforcer et d'accélérer la coordination entre les différents intervenants, y compris les autorités locales, afin de finaliser les procédures requises et permettre le lancement effectif des travaux dans les délais fixés. À cette occasion, le ministre Abdelkader Djellaoui s'est dit satisfait des avancées enregistrées dans la mise en œuvre des mesures préparatoires sur le terrain. Il a souligné que les résultats obtenus devraient contribuer à réunir les conditions nécessaires au démarrage de la réalisation de ce projet ferroviaire stratégique, conformément au calendrier établi.

Hydrogène vert

Les préparatifs du Corridor Sud H2 s'accroissent

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche à Alger, une réunion consacrée aux travaux préparatoires de l'événement mondial prévu en Algérie autour du projet du Corridor Sud H2 (South H2 Corridor), a indiqué un communiqué du ministère, selon l'APS.

Considérée comme l'un des projets d'infrastructures majeurs dans le domaine de l'hydrogène, cette initiative vise à transporter l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Allemagne, en passant par l'Italie et l'Autriche, renforçant ainsi l'intégration de l'Algérie au marché énergétique européen.

Cet événement devrait réunir les ministres de l'Énergie des pays concernés par le projet, dans le cadre d'un partenariat stratégique destiné à développer un couloir de transport d'hydrogène vert depuis l'Algérie jusqu'au cœur de l'Europe.

Lors de la réunion, des présentations ont été faites sur les différents dossiers liés à la préparation de cet événement, à la suite desquelles le ministre a donné des instructions et des directives pour la poursuite des préparatifs.

Par ailleurs, M. Adjal a présidé une autre réunion consacrée à l'examen de dossiers relatifs à la gestion et aux activités du secteur de l'énergie, en présence de plusieurs cadres dirigeants du ministère et de responsables du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA).

Cette rencontre a permis d'examiner et d'évaluer plusieurs dossiers liés à la gestion du secteur, avant que le ministre ne donne ses orientations et directives à ce sujet, a conclu la même source.

R.E.

ALGÉRIE POSTE

Renouvellement gratuit des cartes monétiques des sinistrés des incendies

Algérie Poste a annoncé la mise en place d'une mesure exceptionnelle au profit des citoyens touchés par les incendies, dans le cadre de l'élan de solidarité nationale et afin d'accompagner les personnes ayant perdu ou dont les cartes monétiques ont été endommagées par les flammes. Dans un communiqué, Algérie Poste a précisé que le renouvellement des cartes monétiques perdues ou détériorées à la suite des incendies sera effectué gratuitement pendant une période de dix jours. Cette

mesure vise à permettre aux personnes sinistrées de retrouver, dans les meilleurs délais, l'accès aux services postaux et financiers. Selon la même source, les bénéficiaires de cette mesure exceptionnelle seront identifiés sur la base de leur lieu de résidence dans les zones affectées par les incendies. Algérie Poste invite ainsi les citoyens concernés à se rapprocher du bureau de poste relevant de leur lieu de résidence. Leur éligibilité à cette opération y sera vérifiée avant l'engagement des démarches nécessaires au renouvellement

de leur carte monétique. À travers cette initiative, Algérie Poste réaffirme son engagement à accompagner les citoyens et à leur apporter son soutien, particulièrement en cette période marquée par des circonstances exceptionnelles et difficiles. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'effort de solidarité nationale engagé en faveur des populations affectées par les incendies, en facilitant notamment leur accès aux services postaux et financiers essentiels.

F.A.

IMPORTATION

Le ministère du Commerce extérieur précise la situation de l'entreprise Benbellat

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a publié, hier, un communiqué important concernant l'entreprise Benbellat, spécialisée dans la production d'eau minérale, à la suite de la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo dans laquelle le gérant de l'entreprise faisait part de ses préoccupations. Le ministère a précisé que, contrairement à ce qui a pu être compris à travers la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, dans laquelle le gérant de l'entreprise Benbellat exprimait son inquiétude concernant ce qu'il considérait comme un retard dans l'obtention du visa de son programme prévisionnel d'importation pour le deuxième semestre 2026, le dossier de l'entreprise n'a fait l'objet ni d'un rejet ni d'un gel. Selon le ministère, les services compétents ont

demandé à l'entreprise, le 20 août 2026, de procéder à une modification de son programme prévisionnel, compte tenu de la nature et du volume de la demande présentée. Toutefois, jusqu'à la date de publication du communiqué, l'entreprise n'avait pas donné suite à cette demande de modification, ce qui a empêché la poursuite de l'examen du dossier et son visa. Le ministère a également indiqué que le programme initialement présenté par l'entreprise comportait 709 positions tarifaires douanières, correspondant à un total de 10.522 pièces de rechange. L'entreprise avait déjà bénéficié, le 29 janvier 2026, du visa portant sur 300 pièces de rechange dans le cadre de son programme prévisionnel d'importation pour le premier semestre 2026. Par ailleurs, elle avait obtenu, le 2 août 2025, le visa pour 5.695 pièces de re-

change de différents types, inscrites dans le cadre de son programme prévisionnel d'importation pour le deuxième semestre 2025. Le ministère a souligné que l'intéressé avait ainsi, sur une période ne dépassant pas 12 mois, introduit des demandes d'importation portant au total sur 16.517 pièces de rechange de différents types. Un volume qui nécessite, sur le plan technique, de vérifier la cohérence de ces besoins avec la taille de l'unité de production, la nature de ses équipements ainsi que sa capacité réelle de production. L'importance de ces données apparaît plus clairement lorsqu'elles sont comparées aux programmes d'importation d'autres entreprises opérant dans le même secteur et disposant de plus de quatre lignes de production. En effet, les quantités de pièces de rechange demandées par certaines d'entre elles

ne dépassent pas le quart de celles sollicitées par l'entreprise concernée, alors même qu'elles disposent de capacités de production plus importantes et d'un nombre de lignes de production supérieur à celui de cette entreprise, précise le communiqué. Le ministère a également affirmé que les données techniques enregistrées auprès de ses services ne faisaient pas apparaître l'existence d'une unité de production d'une taille et de capacités d'exploitation susceptibles de justifier, en apparence, un volume aussi élevé de demandes de pièces de rechange. Cette situation a ainsi conduit les services du ministère à soumettre son programme prévisionnel à un examen approfondi et à demander sa révision, et non à le rejeter ou à entraver l'activité de l'entreprise.

F.A.

INVESTISSEMENT

De nouveaux projets **soutenus** dans plusieurs wilayas

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) poursuit la mise à disposition du foncier économique au profit des investisseurs. À travers ses guichets uniques décentralisés, plusieurs contrats de concession ont récemment été attribués pour la réalisation de projets dans différents secteurs à Tlemcen, Ouargla, Timimoun, Ouled Djellal, El Meghaier et Khenchela, avec à la clé la création de nombreux emplois.



FATIHA A.

L'opération de remise des contrats de concession relatifs au foncier économique se poursuit à travers les différentes wilayas du pays, selon un communiqué de l'AAPI publié sur sa page officielle facebook. Cette démarche, menée par les guichets uniques décentralisés relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, vise à faciliter l'accès des investisseurs au foncier destiné à la réalisation de leurs projets et à accélérer leur concrétisation sur le terrain. À Tlemcen, un contrat de concession a été accordé à l'entreprise « Fab Machine Nouhi » pour la réalisation d'un projet industriel spécialisé dans la fabrication de machines agricoles au niveau de la zone industrielle d'Ouled Bendamou, dans la commune de Maghnia. Le projet devrait permettre la création de 104 emplois. À Ouargla, deux contrats de concession ont été remis pour la concrétisation de deux projets d'investissement. Le premier porte sur la fabrication de pompes destinées à différents usages, avec une production appelée à répondre notamment aux besoins du secteur des services pétroliers et du secteur agricole. Le second projet concerne la fabrica-

tion de chambres sahariennes, conçues selon des modèles adaptés aux besoins des différents secteurs d'activité. Ces deux investissements viennent ainsi renforcer la diversification du tissu industriel et productif dans la wilaya de Ouargla. À Timimoun, un contrat de concession a été accordé à un investisseur pour la réalisation d'une station-service dans la commune de Timimoun. Le projet devrait contribuer au renforcement des infrastructures et des services destinés aux usagers dans cette wilaya du Sud. Dans la wilaya d'Ouled Djellal, un contrat de concession portant sur un bien foncier économique a été remis à l'entreprise « Balmi d'Or Ouled Djellal » pour la réalisation d'un hôtel trois étoiles. Ce projet devrait contribuer au développement de l'offre d'hébergement et à la consolidation de l'activité touristique locale. À El Meghaier, le foncier économique a été attribué à l'entreprise « Bouanan Dialyse » pour la réalisation d'un projet d'investissement consistant en la création d'une clinique médicale. Cette infrastructure devrait renforcer l'offre de soins et les services médicaux disponibles au niveau local. Enfin, à Khenchela, un contrat de concession a été remis à un investisseur pour la réalisation d'un projet industriel dans la zone d'activités de Babar El Tel. Le projet porte sur la création

d'une fromagerie et devrait permettre la création de 78 emplois directs. La remise des contrats de concession constitue ainsi une étape déterminante dans le passage du projet d'investissement à sa phase de réalisation. L'enjeu consiste désormais à assurer la concrétisation effective de ces projets sur le terrain, dans les délais prévus. Pour les territoires concernés, l'arrivée de nouveaux investissements représente une opportunité de consolider le tissu économique local, de diversifier les activités et d'améliorer l'offre de biens et de services. De Tlemcen à Timimoun, d'Ouargla à El Meghaier, en passant par Ouled Djellal et Khenchela, cette nouvelle série de concessions témoigne ainsi de la poursuite de la mobilisation du foncier économique en faveur de l'investissement.

À travers ces différentes opérations, l'AAPI poursuit ainsi ses efforts visant à mobiliser le foncier économique au profit des investisseurs et à favoriser la concrétisation effective des projets. Répartis entre l'industrie, l'agriculture, les services, le tourisme et la santé, ces investissements devraient contribuer au renforcement du tissu économique local, à la diversification des activités et à la création de nouveaux postes d'emploi dans plusieurs régions du pays.

Les prix du pétrole bondissent de près de 3 % sur fond de tensions géopolitiques au Moyen-Orient

Les cours du pétrole ont fortement progressé hier, gagnant près de 3 %, effaçant ainsi l'essentiel des pertes enregistrées la semaine dernière. Cette hausse intervient dans un contexte de regain des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, notamment autour de l'Iran et du détroit d'Ormuz, selon la plateforme spécialisée Ettaqa. Cette nouvelle escalade intervient alors que les marchés pétroliers restent particulièrement sensibles à toute évolution susceptible d'affecter les flux d'hydrocarbures en provenance du Moyen-Orient, une région stratégique pour l'approvisionnement énergétique mondial. À 05h54 GMT, les contrats à terme sur le Brent de référence, pour livraison en novembre 2026, progressaient de 2,94 %, à 90,69 dollars le baril. Dans le même temps, les contrats à terme sur le West Texas Intermediate (WTI) américain, pour livraison en octobre 2026, gagnaient 2,78 %, pour atteindre 85,72 dollars le baril, selon les données suivies en temps réel par la plateforme spécialisée dans l'énergie. Cette remontée intervient après une semaine difficile pour les deux références mondiales. Le Brent et le WTI avaient en effet terminé la semaine dernière sur des replis respectifs de 5 % et 4 %. Les opérateurs avaient notamment intégré dans leurs anticipations les signes d'avancées diplomatiques impliquant l'Iran, tout en restant attentifs aux risques qui continuent de peser sur les approvisionnements pétroliers en provenance du Moyen-Orient. Le regain des cours traduit ainsi la nervosité des marchés face à l'évolution de la situation géopolitique. Toute perturbation des infrastructures pétrolières ou des voies stratégiques de transport dans la région pourrait exercer une pression supplémentaire sur les prix du brut. Le détroit d'Ormuz demeure, à cet égard, un point névralgique du commerce énergétique mondial. Une aggravation des tensions dans cette zone est susceptible d'alimenter les inquiétudes des investisseurs quant à la continuité des exportations de pétrole et, par conséquent, de renforcer la pression haussière sur les cours. Les marchés devraient donc continuer à surveiller de près les développements militaires et diplomatiques au Moyen-Orient au cours des prochaines séances, alors que les perspectives d'approvisionnement restent au centre des préoccupations des opérateurs.

R.E.

ENERGIE

Adjal **ordonne** l'accélération du raccordement des établissements scolaires à l'électricité et au gaz

À l'approche de la rentrée sociale 2026-2027, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Dr Mourad Adjal, a donné, hier, des instructions pour accélérer l'achèvement des opérations de raccordement des établissements éducatifs, des universités et des structures de formation professionnelle aux réseaux d'électricité et de gaz. Selon un communiqué du ministère, publié sur sa page officielle facebook, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Dr Mourad Adjal, a insisté, hier, sur la nécessité de finaliser dans les délais impartis les opérations de raccordement des établissements scolaires et universitaires ainsi que des établissements de formation et d'enseignement professionnels aux réseaux

d'électricité et de gaz, en prévision de la prochaine rentrée sociale.

Ces orientations ont été données lors d'une réunion de la commission sectorielle de coordination, consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets de raccordement des établissements éducatifs et de formation aux réseaux énergétiques.

À cette occasion, Mourad Adjal a souligné l'importance d'assurer un suivi rigoureux des projets considérés comme prioritaires et de prendre, sans délai, les mesures nécessaires pour lever les éventuelles insuffisances et contraintes susceptibles d'entraver leur réalisation.

Le ministre a également appelé les responsables concernés à renforcer la coordination et le suivi

sur le terrain afin de garantir l'achèvement des travaux dans les délais prévus. L'objectif est de permettre aux établissements concernés d'accueillir les élèves, les étudiants et les stagiaires dans les meilleures conditions dès le début de l'année scolaire et de formation 2026-2027.

La réunion a regroupé plusieurs cadres et responsables centraux du secteur de l'Énergie, ainsi que des responsables de premier plan du groupe Sonelgaz. Les participants ont examiné un état détaillé de l'avancement des différents projets de raccordement et passé en revue les programmes établis pour finaliser les opérations encore en cours.

Les discussions ont notamment porté sur les projets nécessitant une intervention prioritaire et sur les dispositions à mettre en œuvre pour

surmonter les éventuelles difficultés techniques ou opérationnelles. Une attention particulière a ainsi été accordée aux opérations devant être achevées avant le début de la nouvelle saison scolaire.

À travers ces directives, le ministère entend assurer la disponibilité des services énergétiques essentiels dans les établissements concernés et contribuer à garantir une rentrée 2026-2027 dans des conditions optimales.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du suivi des projets énergétiques destinés à accompagner le développement des infrastructures éducatives et de formation à travers le pays, en assurant leur raccordement aux réseaux nécessaires à leur fonctionnement.

F.A.

GUELMA

Début des opérations de stockage à **Belkheir**

La mise en service de cette nouvelle installation permettra, de porter à 22 le nombre de structures de collecte et de stockage de la CCLS, avec une capacité totale de stockage de 1,3 million de quintaux, représentée par des silos métalliques, des centres de proximité intermédiaires et des unités de stockages dans plusieurs communes de la wilaya.



Les services de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Guelma ont entamé, samedi, dans le cadre d'ultimes opérations d'essai, le stockage de céréales dans le silo en acier de 200.000 quintaux réalisé dans la commune de Belkheir (2 km à l'est de Guelma). Le responsable de la communication de la CCLS, Mohamed-Amine Hamdi, a précisé à l'APS que le lancement du stockage des premières quantités de céréales dans cette nouvelle structure, destinée à renforcer les installations de stockage de la wilaya, a été supervisé par le directeur de la CCLS, Toufik Trad, en présence de représentants de la direction générale de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), de l'entreprise Batimetal, chargé de la réalisation, du bureau d'études qui a suivi des différentes étapes de la réalisation et des services du CTC (contrôle technique de la construction). Il a ajouté que le démarrage du remplissage de ce silo en acier, réalisé sous la supervision de l'OAIC et de la CCLS, s'inscrit dans le cadre d'une série d'essais

préliminaires visant à vérifier l'opérationnalité des systèmes et des équipements modernes avant la mise en service définitive du silo. M. Hamdi a également indiqué que le coup d'envoi de l'opération de remplissage de ce silo a été donné après avoir préalablement testé, de manière concluante, le système anti-incendie sous la surveillance de la protection civile. La même source a souligné que ce silo en acier est équipé d'un système de contrôle programmable, des silos de stockage cylindriques, d'une tour d'exploitation et d'une station de chargement et de déchargement, avant de préciser que ce nouvel équipement a été doté de moyens modernes de nettoyage des grains, d'élimination des impuretés et des insectes. La mise en service de cette nouvelle installation permettra, selon M. Hamdi, de porter à 22 le nombre de structures de collecte et de stockage de la CCLS, avec une capacité totale de stockage de 1,3 million de quintaux, représentée par des silos métalliques, des centres de proximité intermédiaires et des unités de stockages dans plusieurs communes de la wilaya.

La même source a souligné que les structures de stockage de céréales avaient été renforcées, dans la wilaya de Guelma, lors de la campagne moissons-battage de la saison précédente (2024-2025) par la mise en service de 9 centres de proximité d'une capacité totale de 450.000 quintaux, répartis sur les communes de Nechmaya, Ain Makhrouf, Héliopolis, Ain Ben Beida, Oued Cheham, Bouchegouf, Oued Zenati, Ras El Akba et Bordj Sabbat. Il a également rappelé que les travaux de construction d'un nouveau silo stratégique de stockage de céréales d'une capacité d'un million de quintaux dans la commune de Boumahra-Ahmed sont en cours. Selon des informations recueillies auprès de la direction des services agricoles (DSA), la campagne moissons-battage de la saison en cours, effectuée sur une superficie de 91.000 hectares, s'est soldée par la production de 2 millions de quintaux de céréales de différentes espèces. A ce jour, 1,6 million de quintaux ont été stockés dans les différentes structures disponibles qui demeurent ouvertes jusqu'à la fin du mois de septembre prochain pour collecter la production céréalière.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE D'EL ARICHA À TLEMCEN

Un taux **d'avancement** de 60%

Les travaux d'aménagement de la zone industrielle d'El Aricha, dans la wilaya de Tlemcen, ont atteint un taux d'avancement de 60%, a indiqué le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya, Rachid Belkadi. Dans une déclaration à l'APS, M. Belkadi a précisé que les travaux, engagés au niveau de cette zone située au sud de la wilaya, portent notamment sur la réalisation des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que sur les travaux de voirie et d'éclairage

public, pour une enveloppe financière de 4,5 milliards de dinars. D'autres opérations d'aménagement, internes et externes, sont également prévues dans cette zone industrielle. Elles concernent notamment la réalisation des réseaux de distribution de gaz naturel et de fibre optique, ainsi que la construction de stations d'épuration et de réservoirs d'eau de grande capacité, at-il ajouté. Le lancement de ces opérations est prévu après l'octroi d'une enveloppe financière supplémentaire de 4 milliards de dinars, destinée à parachever les travaux d'aménagement de la zone

industrielle, a fait savoir le même responsable. S'étendant sur une superficie de 300 hectares répartis en 318 lots, la zone industrielle d'El Aricha viendra renforcer le tissu industriel de la wilaya, aux côtés des deux zones industrielles déployées dans la commune de Chetouane, d'une superficie globale de 218 hectares, et de celle de Ben Damaou, dans la daïra de Maghnia, couvrant 103 hectares. La wilaya de Tlemcen compte également sept zones d'activités, totalisant une superficie de 148 hectares, ainsi que trois mini-zones d'activités s'étendant sur 101 hectares.

CONSTANTINE

Bientôt la mise en service de nouvelles structures éducatives

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Constantine sera doté de nouvelles structures et établissements qui seront mis en service à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, à-on informé dimanche auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 16 nouveaux établissements scolaires, réalisés et équipés à travers les différentes communes de la wilaya, répartis en 8 groupes scolaires, 3 collèges d'enseignement moyen (CEM), 2 lycées et 4 structures de demi-pension, a précisé la même source. Concernant le cycle primaire, 4 groupes scolaires ont été reçus, notamment dans la commune d'Aïn Abid, et à la cité «El-Mouna» au quartier El-Djedour (commune de Constantine), ainsi qu'au quartier du Mausolée de Massinissa (commune d'El Khroub), en plus d'un groupe scolaire dans l'extension Sud (circonscription administrative Ali Mendjeli), a fait savoir la même source, notant que quatre autres groupes, dont le taux d'avancement est à 95%, seront «bientôt» livrés. Pour le cycle moyen, deux collèges d'enseignement moyen (CEM) ont été reçus dans la nouvelle ville d'Ali Mendjeli, dont le premier à l'unité de voisinage UV7 et le second à l'extension Ouest, a précisé la même source, ajoutant que le taux d'avancement des travaux du troisième collège, situé à l'extension Ouest, est de 95%, et sera livré avant le 15 septembre prochain. S'agissant du cycle secondaire, un nouveau lycée a été réceptionné dans la commune d'Ibn Ziad, d'une capacité d'accueil de 1000 places pédagogiques, en plus de la réception d'un autre lycée dans la commune d'Aïn Abid. Par ailleurs, deux demi-pensions d'une capacité de 200 repas chacune ont été attribuées au profit des élèves du collège «El-Arabi» (commune d'El Khroub) et du collège «Ibn Khaldoun» à la cité du 5 Juillet (commune de Constantine), selon les services de la wilaya. Une demi-pension a également été reçue au lycée Boulmaïz (commune de Zighoud Youcef), offrant une capacité de 300 repas par jour, à-on indiqué.

BOUIRA

Un important ouvrage électrique mis en marche à Djebahia et Aomar

Un important ouvrage électrique a été mis en service dimanche au profit de quelque 3000 clients des communes de Djebahia et Aomar (ouest de Bouira), à-on informé auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Réalisé dans le cadre du programme de renforcement du réseau électrique et d'amélioration de la qualité et de la continuité de l'alimentation en énergie électrique, un nouveau départ (ligne électrique 30KV) baptisé Djebahia issu du poste source 60/30 KV de Lakhdaria, a été mis en service, selon les détails fournis par Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution. Une enveloppe financière estimée à 149 millions de dinars a été allouée à la réalisation de ce nouveau départ, d'une longueur de 19,2 km, sur les fonds propres de la direction de distribution de Bouira, a précisé à l'APS Mme Benyoucef. Le même responsable a assuré que cet ouvrage va permettre d'améliorer la qualité et la continuité de service à plus de 3000 clients au niveau de la commune de Djebahia et une partie de la commune d'Aomar. La mise en exploitation de ce départ va contribuer à «alléger la charge sur le réseau électrique existant, à sécuriser davantage l'alimentation électrique des localités concernées et à améliorer la qualité et la continuité de service», at-elle encore expliquée. A travers la réalisation de cet important projet, la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bouira réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts en matière de renforcement des infrastructures électriques, afin de répondre à la demande croissante en énergie électrique.

VITAMINE D

Les experts mettent en garde contre la supplémentation systématique

La vitamine D est indispensable à l'organisme, mais plus n'est pas forcément mieux : chez les personnes qui ne présentent pas de carence, les suppléments n'ont pas démontré qu'ils empêchaient les fractures.



PAR AMEL B

Longtemps présentée comme la vitamine incontournable des os et de l'immunité, la vitamine D est devenue l'un des compléments alimentaires les plus consommés. Pourtant, des médecins et des experts en nutrition appellent à ne pas confondre besoin physiologique et supplémentation systématique. Certes, la vitamine D est indispensable à l'organisme car elle favorise l'absorption intestinale du calcium, contribue au maintien d'une ossature normale et participe au fonctionnement musculaire. Mais lorsque l'organisme reçoit déjà suffisamment de vitamine D, augmenter les doses ne signifie pas nécessairement améliorer la santé. C'est même l'inverse à très fortes doses : un excès peut provoquer une hypercalcémie, c'est-à-dire une concentration anormalement élevée de calcium dans le sang, avec des conséquences parfois graves pour les reins et le cœur. Les données récentes indiquent que la toxicité de la vitamine D provient presque toujours d'une consommation excessive de compléments et non de l'exposition habituelle au soleil. Chez l'adulte, la limite supérieure d'apport généralement retenue est de 4 000 unités internationales par jour, soit 100 microgrammes, toutes sources confondues. Cette limite ne constitue pas une dose à atteindre, mais un seuil au-delà duquel le risque d'effets indésirables augmente et où un avis médical devient particulièrement important. La toxicité est généralement liée à des prises élevées et prolongées. Elle peut entraîner une augmentation importante du calcium sanguin et provoquer des nausées, vomissements, faiblesse musculaire, perte d'appétit, déshydratation, soif excessive, urines fréquentes et calculs rénaux. Dans les formes sé-

vères, une insuffisance rénale, des troubles du rythme cardiaque ou des calcifications des tissus peuvent survenir. Le danger est donc moins la vitamine D elle-même que son utilisation sans indication, à des doses élevées ou pendant de longues périodes. Une autre question préoccupe les spécialistes : la prise de vitamine D chez des personnes qui ne présentent pas de carence permet-elle réellement d'éviter les fractures ou les chutes ? Les données les plus récentes sont loin de confirmer cette idée. En décembre 2024, l'US Preventive Services Task Force, groupe indépendant d'experts chargé d'évaluer les stratégies de prévention, a publié un projet de recommandation concluant que, chez les femmes ménopausées et les hommes âgés de 60 ans ou plus vivant à domicile, la supplémentation en vitamine D, avec ou sans calcium, ne permettait pas de prévenir les fractures. Le même groupe estimait également que la vitamine D ne permettait pas de prévenir les chutes dans cette population. Cette recommandation concerne toutefois des personnes sans carence connue, sans ostéoporose et sans antécédent de fracture de fragilité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une invitation à arrêter un traitement prescrit pour corriger une carence ou accompagner une maladie osseuse. La nuance est essentielle. Une personne ayant un déficit réel en vitamine D n'est pas dans la même situation qu'une personne ayant un taux normal et prenant quotidiennement de fortes doses « par précaution ». Les besoins nutritionnels de référence sont beaucoup plus modestes que certaines doses proposées dans les compléments. Les recommandations retiennent généralement 600 unités internationales par jour chez l'adulte jusqu'à 70 ans et 800 unités internationales après 70 ans. Ainsi, une supplémentation peut être nécessaire

lorsque l'alimentation et les autres sources ne suffisent pas, notamment dans certaines situations particulières, mais la dose doit être adaptée. Les médecins attirent également l'attention sur les interactions avec certains médicaments. Les diurétiques thiazidiques, par exemple, peuvent favoriser une élévation excessive du calcium sanguin lorsqu'ils sont associés à des suppléments de vitamine D, notamment chez les personnes âgées ou présentant certaines maladies rénales. D'autres traitements peuvent modifier l'absorption ou le métabolisme de la vitamine D. C'est pourquoi il est important de signaler la prise de compléments au médecin ou au pharmacien, même lorsqu'ils sont vendus sans ordonnance. Le message des spécialistes n'est donc pas de considérer la vitamine D comme dangereuse. Au contraire, un apport suffisant est essentiel au bon fonctionnement de l'organisme. Le véritable problème est l'automédication à fortes doses et la croyance selon laquelle une concentration toujours plus élevée apporterait davantage de protection. Les analyses scientifiques montrent que cette stratégie n'est pas justifiée chez les personnes qui n'ont pas de déficit identifié. La priorité devrait être de déterminer si une supplémentation est nécessaire, à quelle dose et pendant combien de temps. L'OMS reconnaît que la vitamine D est indispensable notamment au métabolisme osseux et que sa carence constitue un problème de santé publique dans certaines populations. Elle souligne que le déficit peut toucher davantage les personnes ayant très peu d'exposition au soleil, les personnes âgées vivant en institution ou restant à domicile, ainsi que certaines personnes ayant une peau fortement pigmentée dans des régions où les UV sont faibles.

A.B

Ouargla

Lancement d'un projet de parc public à la cité En-Nasr

Un projet de réalisation d'un parc public moderne vient d'être lancé au niveau de la cité En-Nasr, ville de Ouargla, dans le cadre de l'embellissement urbain et la création des espaces verts et de détente au grand bonheur de la population locale, à-on avis dimanche des services de la wilaya. S'étendant sur une superficie de 3,2 hectares (ha), cet espace, pour lequel a été alloué un montant de plus de 206 millions DA, sera doté d'une série de structures et d'équipements récréatifs et de loisirs susceptibles de servir d'un lieu de détente sécurisé pour les citoyens, selon les explications fournies par les responsables du projet. Le schéma de réalisation de ce projet fait ressortir la série d'opérations, dont, outre la réalisation des accès, un mur d'enceinte du jardin, de la voirie et réseaux divers, éclairage public, alimentation en eau, assainissement, en sus d'un dispositif de lutte contre les incendies. La réalisation d'un fourrage d'alimentation, d'un château de stockage d'eau, l'installation d'un transformateur électrique, des espaces verts boisés en arbres de diverses essences, l'aménagement des espaces récréatifs pour enfants, d'un boulo-drome et d'un parking, sont également inclus au plan du parc. A ces équipements susceptibles de conférer plus d'attractivité à ce site viennent s'ajouter la réalisation prévue des jets d'eau, à la satisfaction des familles et de leurs progénitures. Les responsables entendent au travers de la concrétisation de ce site, la consolidation des espaces publics, d'embellissement urbain et la contribution à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens concomitamment avec la dynamique de développement continue que connaît la ville de Ouargla. L'on relève également que l'étude de projet prévoit l'exploitation, en concrétisation, des équipements et matériaux modernes et sécurisés, notamment au niveau des aires de jeux dédiés aux activités ludiques, susceptibles d'offrir un milieu sain aux enfants, a expliqué la même source. Délimité au niveau de la cité En-Nasr dans le cadre de la valorisation optimale du patrimoine immobilier, ce vaste espace, devant accueillir le parc de loisirs, servira également d'assiettes à d'autres projets de réalisation d'une crèche, d'une école privée et de deux polycliniques, susceptibles d'impulser la dynamique de développement économique et le renforcement de l'attractivité urbaine de Ouargla. Il est fait état, à ce titre, que les parcelles de terrain délimitées sont mises, à travers la plateforme numérique de l'agence algérienne de la promotion de l'investissement (AAPI), à la disposition des promoteurs dans le cadre du développement d'un investissement productif à valeur ajoutée à la satisfaction des citoyens et au service du développement local.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPÉCIALISÉ EN OPHTALMOLOGIE, ORL ET CHIRURGIE DENTAIRE

Cinq nouveaux **blocs opératoires** mis en service à Tiaret

Cinq nouveaux blocs opératoires ont récemment été mis en service au niveau de l'établissement public hospitalier spécialisé en ophtalmologie, ORL et chirurgie dentaire de Tiaret, à-on informé dimanche auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP). Selon le chef du service de la planification et des moyens, Yacine Bouabdelli, le rez-de-chaussée de cette structure, qui s'étend sur trois étages, est dédié aux interventions chirurgicales en urgence.

Le premier étage comprend deux blocs opératoires réservés aux interventions en ophtalmologie, tandis que le deuxième étage abrite deux autres blocs destinés aux interventions en oto-rhino-laryngologie (ORL). L'établissement a, par ailleurs, été doté d'équipements techniques modernes nécessaires au fonctionnement des blocs opératoires, ainsi que de lits et de moyens médicaux permettant d'assurer une prise en charge complète des patients pen-

dant les périodes d'hospitalisation et de suivi post-opératoire, notamment pour les interventions complexes. La mise en service de ces nouvelles infrastructures porte à neuf le nombre total de blocs opératoires de l'établissement, une capacité appelée à contribuer à la réduction des délais d'attente pour les patients nécessitant une intervention chirurgicale, y compris ceux orientés depuis plusieurs wilayas. Cette opération devrait égale-

ment permettre d'améliorer les conditions de travail des équipes médicales et de faciliter l'organisation de leur activité, notamment en permettant la réalisation des interventions chirurgicales urgentes sans perturber le programme des opérations planifiées. Le responsable a souligné, dans ce contexte, que cet établissement de santé de référence dispose d'un effectif important de médecins spécialistes, qui assurent des interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités.

ÉTATS-UNIS

L'ouragan Karina se renforce en catégorie 3 dans le Pacifique

L'ouragan «Karina» s'est rapidement renforcé pour atteindre la catégorie 3 dans le Pacifique, avec des vents maximums soufflant à près de 125 miles par heure, soit 205 kilomètres par heure. Le Centre américain des ouragans a indiqué que «Karina» avait atteint le stade d'ouragan dimanche, avant de se renforcer en quelques heures pour atteindre la catégorie 3, poursuivant sa trajectoire en s'éloignant des zones côtières, sans constituer une menace directe pour les terres. L'ouragan se situe actuellement à environ 1,545 kilomètres au sud-ouest de la péninsule mexicaine de Basse-Californie. Malgré les prévisions indiquant que «Karina» devrait rester éloigné des terres, les météorologues ont mis en garde contre le risque de fortes vagues le long de la côte sud-ouest du Mexique et de la péninsule de Basse-Californie.

MEXIQUE

Une voiture piégée explose devant un commissariat du Zacatecas

Une voiture piégée a explosé dans la nuit de dimanche à lundi devant un commissariat au Mexique à Ojocaliente, dans le centre du pays, faisant six blessés parmi la population selon un premier bilan, ont indiqué les autorités. L'attentat s'est produit dans cette localité de l'Etat de Zacatecas, où les cartels Jalisco Nueva Generacion et celui de Sinaloa, les deux plus grands du pays, se disputent le contrôle de nombreuses routes clés pour le trafic de drogue vers les Etats-Unis. «L'explosif avait été placé dans une voiture et il a causé des dégâts matériels au siège de la police ainsi qu'aux bâtiments alentours», a indiqué le secrétaire au gouvernement de cet Etat, Rodrigo Reyes.

NIGERIA

Saisie de 47.000 comprimés de captagon, puissante drogue de synthèse

L'agence nigériane de lutte contre le trafic de stupéfiants a annoncé dimanche avoir saisi plus de 47.000 comprimés de captagon destinés au nord du pays. Un suspect a fait entrer depuis le Ghana quelque 47.200 pilules de captagon - une puissante drogue stimulante à base d'amphétamines de synthèse - ainsi que des «millions d'opioïdes» dissimulés dans du savon, a indiqué le porte-parole de l'Agence nationale de lutte contre les stupéfiants (NDLEA), Femi Babafemi, dans un communiqué. «Après son arrestation, (il) a affirmé qu'il devait livrer la cargaison dans le nord» du pays, a-t-il précisé, en estimant à 1,5 milliard de nairas (966.000 euros) la valeur marchande des drogues interceptées. En septembre 2021, la NDLEA avait saisi 451.807 comprimés de captagon dans un port de Lagos (nord-ouest), la capitale économique.

CHYPRE

Au moins huit morts dans le naufrage d'un ferry

Au moins huit personnes ont trouvé la mort après qu'un navire de passagers a chaviré dimanche après-midi au large de la ville chypriote de Kyrenia (nord), selon les médias locaux. Le navire transportait 267 personnes lorsqu'il a été pris dans une tempête et a chaviré au large de Kyrenia peu après son départ du port de la ville, selon le média chypriote Philenews. Au total, 237 personnes ont été secourues jusqu'à présent, tandis que huit corps ont été retrouvés. Des opérations de recherche et de secours sont en cours pour retrouver les passagers disparus. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du naufrage.

CRUE AU NÉPAL

Au moins 903 morts et 4.247 disparus

Le bilan provisoire de la crue dévastatrice survenue mercredi au Népal, à la frontière avec la Chine, est passé à 903 morts et 4.247 disparus, a annoncé lundi l'autorité népalaise chargée de la gestion des situations d'urgence. Les médias d'Etat chinois ont fait état de 16 morts et 546 disparus sur leur territoire, portant le total provisoire des victimes de la catastrophe à 919 morts et 4.793 disparus. Parmi les personnes portées manquantes au Népal, le nombre d'habitants des zones balayées mercredi dernier a fait un nouveau bond. Il s'établit désormais à plus de 2.000 disparus pour les trois districts de Nuwakot, Rasuwa et Makwanpur. Les autorités népalaises étaient également toujours sans nouvelle de 592 ressortissants étrangers et de 933 employés de centrales hydroélectriques ou ouvriers travaillant sur des chantiers de barrages dans la région. Les autorités de l'Etat indien de l'Uttar Pradesh, en aval du Népal, ont confirmé lundi avoir récupéré un total de 17 corps de victimes présumées de la crue depuis mercredi dernier. L'identification de ces personnes, qui ne figurent pas dans le bilan officiel népalais, est en cours. Par ailleurs, plus de 2.500 bâtiments ont été détruits dans la vallée de la rivière Trishuli, selon des analyses satellites de l'observatoire européen Copernicus. Cela représente les deux niveaux des bâtiments situés dans les trois zones potentiellement sinistrées étudiées par le service de gestion de crise (EMS) de Copernicus. En ajoutant les dommages partiels, plus de sept bâtiments sur dix ont été touchés. Ces secteurs, qui comprennent des parties des localités de Timure, Syabrubesi et Bidur, au nord de la capitale Katmandou, abritaient près de 6.000 habitants avant la catastrophe. La crue soudaine, qu'experts et scientifiques attribuent à l'effondrement d'un énorme glacier dans l'Himalaya, a d'abord balayé le poste-frontière de Gyirong, entre le Népal et le Tibet chinois, après

Le Népal est confronté «à une catastrophe naturelle inimaginable et déchirante», a jugé son Premier ministre Balendra Shah dimanche soir, après la crue dévastatrice qui a fait près des centaines de morts et des milliers de disparus de part et d'autre de la frontière avec la Chine.



avoir dévalé une vingtaine de kilomètres depuis le glacier. La petite ville frontale de Timure et ses environs ont perdu plus de 80% des constructions. La zone en bordure de rivière de Bidur, chef-lieu du district de Nuwakot et base arrière des secours engagés dans la recherche des disparus, a vu disparaître plus de 1.800 bâtiments, soit six sur dix. Au-delà des habitations, la catastrophe a également détruit des routes et des ponts, compliquant l'acheminement de l'aide et les recherches des disparus. Le Népal est confronté «à une catastrophe naturelle inimaginable et déchirante», a jugé son Premier ministre Balendra Shah dimanche soir, après la crue dé-

vastatrice qui a fait près des centaines de morts et des milliers de disparus de part et d'autre de la frontière avec la Chine. «Les crues dévastatrices du fleuve Koshi (du district) de Rasuwa ont rendu extrêmement difficile l'établissement d'un bilan complet des pertes humaines et matérielles», a-t-il écrit sur les réseaux sociaux. «Même si cette mission reste difficile en raison des conditions météorologiques défavorables, du terrain accidenté et des risques persistants, nous allons de l'avant avec détermination pour protéger la vie des citoyens», a-t-il promis. Et d'ajouter: «Nous réussirons à surmonter cette crise grâce à notre unité et nos efforts collectifs».

APRÈS UNE ATTAQUE DES FSR À L'OUEST DE BARA

Cinq morts et plus de 3.000 déplacés au Soudan

Cinq personnes ont trouvé la mort et plus de 3.000 autres ont été déplacées, à la suite d'une attaque menée par les Forces de soutien rapide contre les zones d'Al-Qaa et d'Al-Koukeïti, à l'ouest de la ville de Bara, dans l'Etat du Kordofan-Nord, a annoncé lundi le Réseau des médecins du Soudan. Dans un commu-

niqué de presse, le Réseau a indiqué que cinq personnes ont été tuées et des maisons pillées par les Forces de soutien rapide, entraînant le déplacement collectif des habitants de ces deux villages, dans des conditions humanitaires difficiles. Les régions de l'ouest de Bara ont connu une escalade de la violence depuis le début de

l'année, alors que la ville constitue un axe principal reliant les Etats du Kordofan à la capitale Khartoum et l'Etat du Darfour-Nord. En cours depuis avril 2023, le conflit au Soudan opposant l'armée aux FSR a fait des dizaines de milliers de morts et près de 15 millions de déplacés, selon les chiffres de l'ONU et les autorités locales.

EPIDÉMIE D'EBOLA EN RDC

Le nombre de cas confirmés dépasse les 6.000

Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a dépassé les 6 000, avec près de 3 000 décès, selon les derniers chiffres publiés lundi par les autorités sanitaires du pays. Samedi, la RDC avait enregistré 6 041 cas confirmés dans six provinces, dont 2 911 décès, portant le taux de létalité à 48,2 %, tandis que 1 366 patients ont été déclarés guéris. Déclarée en mai 2026, l'épidémie, provoquée par le virus Ebola de l'espèce Bundibugyo, est devenue la plus importante et la plus meurtrière jamais enregistrée en RDC, ainsi que la deuxième plus importante au monde, derrière la flambée qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016, avec plus de 11 000 décès. L'Ituri demeure l'épicentre de la maladie, qui s'étend principalement dans l'est du pays. Le virus se transmet essentiellement par contact direct avec le sang ou les liquides biologiques d'une personne infectée, notamment lors des soins ou des rites funéraires. Face à la progression de la maladie, les autorités renforcent la surveillance épidémiologique, le dépistage et le suivi des personnes ayant été en contact avec les malades. Des campagnes de vaccination ciblées sont également menées autour des cas détectés afin de réduire les risques de transmission. Les structures de santé doivent parallèlement renforcer les mesures de prévention et de contrôle des infections et assurer une prise en charge rapide des patients. L'Organisation mondiale de la Santé et ses partenaires apportent un soutien aux autorités congolaises dans les opérations de vaccination, de surveillance, de diagnostic et de traitement. La RDC dispose d'une longue expérience dans la lutte contre Ebola, avec plusieurs flambées enregistrées depuis 1976, mais l'ampleur de l'épidémie actuelle représente un nouveau défi pour le système de santé. La précédente épidémie majeure dans l'est du pays, entre 2018 et 2020, avait fait 2 299 morts sur 3 381 cas confirmés. Les autorités sanitaires cherchent désormais à interrompre les chaînes de transmission, à améliorer l'accès aux soins et à éviter que l'épidémie ne gagne de nouvelles zones.

APRÈS UN DEMI-SIÈCLE D'ATTENTE, L'ESPOIR RENAÎT L'EN triomphe et s'offre l'or à Tarente

En s'adjugeant la médaille d'or du tournoi de football de cette édition 2026, la sélection nationale a mis fin à une longue et douloureuse disette de cinquante et un ans, imitant ainsi l'illustre génération dorée qui avait fait vibrer le pays à domicile en 1975 sous la houlette d'icônes telles qu'Omar Betrouni. Ce couronnement magnifique, acquis au terme d'une explication finale parfaitement maîtrisée face à la redoutable formation tunisienne, consacre l'éclosion d'un groupe d'exception, façonné dans l'exigence des grands rendez-vous et guidé avec une remarquable clairvoyance depuis la zone technique.

Dès l'entame de cette chaude empoignade maghrébine, les jeunes Fennecs ont affiché une détermination de tous les instants. Il n'a fallu attendre que la toute première minute de la rencontre pour voir surgir un talent hors norme capable de basculer le cours d'un match à lui tout seul. Ahmed Kohili, étincelant fer de lance de cette équipe, pur produit de l'académie réputée du Paradou AC et désormais serial-buteur sous les couleurs du Mouloudia d'Alger, a expédié une frappe monumentale des vingt-cinq mètres qui a troué la défense adverse pour briser la glace. Ce fulgurant coup d'éclat a immédiatement mis les Algériens sur orbite, matérialisant l'audace d'un collectif en mission commando. Déjà sauveur de la patrie lors des tours précédents, notamment grâce à son rôle décisif en demi-finale face au Maroc, l'attaquant prodige a confirmé son statut de phénomène en portant son total personnel à cinq réalisations dans la compétition.

Le scean indélébile d'un buteur providentiel

Loin de se contenter de cette avance précoce, le canonier algérien a parachevé son œuvre à l'approche du temps additionnel. À la quatre-vingt-deuxième minute, alors que les Tunisiens accentuaient la pression pour combler leur retard, Kohili a conservé un sang-froid extraordinaire pour transformer un penalty, scellant définitivement le sort de la partie et s'offrant un doublé historique en finale.

Toutefois, réduire ce triomphe retentissant à l'unique prestation de son serial-buteur serait faire injure à la force collective qui a animé cette équipe tout au long du tournoi italien. D'une solidité défensive remarquable et d'une rigueur tactique irréprochable, les Verts ont muselé leurs rivaux avec autorité. Lorsque la tempête menaçait de tout emporter sous les assauts répétés de fin de match, le portier Mohamed El Koubi s'est mué en impassible rempart, multipliant les parades d'une classe absolue pour préserver l'intangibilité de sa cage.

MC Oran

Trois derniers matchs amicaux

Le MC Oran poursuit sa préparation en vue de son entrée en lice en championnat, à travers une série de trois matchs amicaux programmés après le rapport de son premier match en championnat de Ligue 1 de football, à-on informé, dimanche auprès du club. Les Hamraoua renoueront avec les rencontres de préparation en donnant la réplique à la formation de Sidi

C'est un véritable chef-d'œuvre de panache et de résilience qu'ont accompli les footballeurs algériens de la catégorie des moins de 21 ans sur les pelouses baignées de soleil de Tarente.



Cette métamorphose spectaculaire, combinant la fougue de la jeunesse et la maturité des plus grands, porte incontestablement la signature du sélectionneur Brahim Hemdani. En stratège avisé, l'ancien international a su instiller une rigueur tactique de premier plan tout en libérant le formidable potentiel technique de ses troupes. Sous sa coupe avisée,

l'équipe a grandi à chaque sortie, affichant une sérénité bluffante. En gravissant la plus haute marche du podium à Tarente, cinquante-et-un ans après le sacre mythique d'Alger 1975, cette génération dorée redessine avec éclat les contours d'un avenir radieux pour le football national.

H.M.

Tarek Hocine et l'EN de gymnastique artistique en bronze

Les Jeux Méditerranéens de 2026 battent leur plein sur les rives italiennes, et la délégation algérienne continue de marquer les esprits au terme d'une journée riche en émotions, entre consécration méritées sur le sable et la piste, et apprentissages formateurs dans les sports collectifs. Le clan national a une nouvelle fois vibré au rythme des exploits de ses athlètes, confirmant la vitalité du sport algérien sur le bassin méditerranéen. En athlétisme, le sauteur en longueur Tarek Hocine a illuminé la soirée en décrochant une superbe médaille de bronze. Porté par une concentration de tous les instants, l'athlète algérien a réalisé un bond magistral mesuré à 8,03 mètres dès son tout pre-

mier essai. Cette performance de choix lui a non seulement ouvert les portes du podium, mais a également constitué un nouveau record personnel. La compétition, d'un niveau extrêmement relevé, a été remportée par l'Italien Francesco Ettore Inzoli, auteur d'un saut de 8,19 mètres, devançant de peu le Croate Filip Pravidica, médaillé d'argent avec 8,14 mètres.

La dynamique positive s'est poursuivie du côté de la gymnastique artistique, où l'équipe féminine algérienne a décroché une magnifique médaille de bronze au concours général par équipes. Guidées par la classe mondiale de la championne olympique Kaylia Nemour, les gymnastes algériennes ont totalisé 151,700 points au terme d'une prestation d'une grande exigence technique. L'or est revenu au pays hôte, l'Italie, avec 157,750 points, tandis que l'Espagne s'est emparée de l'argent avec 155,900 points.

H.M.

Pays-Bas

Anis Hadj Moussa sauve Feyenoord

Titulaire d'entrée face à ADO Den Haag, Anis Hadj Moussa a encore sauvé Feyenoord en inscrivant un but exceptionnel, digne des plus belles réalisations d'Arjen Robben. Anis Hadj Moussa continue de porter Feyenoord à deux jours de la fermeture du mercato estival. Annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines, l'international algérien a encore répondu présent ce dimanche en arrachant le nul contre l'ADO La Haye (2-2), à De Kuip, lors de la quatrième journée d'Eredivisie. La soirée avait pourtant très mal commencé pour les Rotterdammois. Nigel Thomas a ouvert le score dès la 12e minute, avant que Sékou Sylla ne double la mise au retour des vestiaires (53e). Longtemps brouillon malgré une nette domination, Feyenoord a réagi par Ayase Ueda, servi par Oussama Targhalline, à la 62e minute. Dix minutes plus tard, Hadj Moussa a pris les choses en main. Trouvé par Sem Steijn dans son couloir droit, l'Algérien a fixé son adversaire, repiqué vers l'intérieur puis déclenché une frappe enroulée du pied gauche au second poteau. Un geste rappelant Arjen Robben, qui a laissé le gardien sans réaction et permis à Feyenoord de revenir à 2-2.

Auteur de plusieurs tentatives et très remuant après la pause, Hadj Moussa a terminé la rencontre avec une note de 8,6. Feyenoord a poussé jusqu'au bout, sans parvenir à renverser totalement la situation.



WOLFSBURG

Amoura, le deal est bouclé !

Cette fois-ci, le suspense touche à sa fin pour Mohamed Amoura. Après plusieurs jours d'incertitude et une concurrence particulièrement intense dans ce dossier, l'international algérien se rapproche définitivement de l'OGC Nice. Un accord complet a été trouvé entre le club azuréen et le VfL Wolfsburg pour le transfert de l'attaquant de 26

ans. Le deal est désormais considéré comme bouclé, selon les informations du spécialiste Florian Plettenberg. Mohamed Amoura va rejoindre Nice sous la forme d'un prêt assorti d'une option d'achat. Les dernières formalités administratives doivent encore être finalisées, mais l'opération ne devrait plus échapper aux Aiglons, sauf improbable retournement de situation.

Un éventuel changement de dernière minute reste également théoriquement possible, mais Nice semble désormais avoir définitivement pris le dessus sur ses concurrents. Ces dernières heures, le dossier avait pourtant connu plusieurs rebondissements. Alors qu'un accord entre Amoura et l'OGC Nice semblait

déjà se dessiner, l'Olympique Lyonnais avait tenté de s'immiscer dans les négociations. Le club rhodanien avait poussé pour convaincre l'attaquant algérien de changer de destination. Mais Amoura a finalement maintenu son choix en faveur du projet niçois. Pour le Gym, son arrivée représente un renfort offensif majeur dans cette dernière ligne droite du mercato.

LIGUA

Bellingham et Mbappe offrent la victoire au Real

Bellingham a poursuivi sur son incroyable lancée en inscrivant un but exceptionnel pour aider le Real Madrid à battre Malaga en Liga, tandis que Mourinho, de retour sur le banc, a enchaîné une troisième victoire de suite.



Le milieu anglais, véritable métro-
nome de l'équipe durant toute la
rencontre, a ouvert le score à la
19e minute grâce à un exploit in-
dividuel. Après avoir récupéré le ballon à 35 yards
du but, il a dribblé trois défenseurs adverses avant
de tromper le gardien de Malaga, Alfonso Herrero.
L'influence du joueur de 23 ans ne s'est pas arrêtée
là, puisqu'il a joué un rôle décisif pour doubler la
mise à peine sept minutes plus tard. Après qu'Her-
rero a repoussé une frappe puissante, la tête de Bel-
lingham sur le second ballon a vu le ballon rebondir
sur le gardien de Malaga avant de franchir la ligne,
provoquant un but contre son camp.
Kylian Mbappé a fait en sorte que le sort de la re-
contre soit pratiquement scellé avant même la demi-
heure de jeu, poursuivant sa grande forme du mo-
ment après un récent triplé contre la Real Sociedad.
Le Français a affiché tout son sang-froid en repre-
nant de volée un centre dans le petit filet gauche.
Trent Alexander-Arnold, de retour dans le onze de
départ parmi les cinq changements opérés par Mou-
rinho, a délivré ce centre millimétré depuis le flanc
droit pour s'offrir la passe décisive.
Le score a été définitivement établi dans le temps

additionnel par le remplaçant Arda Guler, qui a pro-
fité d'une contre-attaque fulgurante lancée avec Vi-
nicicius Jr. Après un échange rapide de passes, Guler
était bien placé pour pousser le ballon au fond à
bout portant. Cela a conclu une soirée parfaite pour
le Real Madrid, qui a dominé avec 56,7 % de posses-
sion et a tenté 19 frappes contre 14 pour Malaga,
réaffirmant son statut d'équipe à battre en Espagne
cette saison alors qu'il cherche à détrôner son grand
rival, Barcelone.

Mourinho salue l'«incroyable» Bellingham

S'exprimant après le coup de sifflet final, Mourinho a
couvert de louanges sa jeune superstar. « C'est un
joueur incroyable, a déclaré l'entraîneur. Il est très
exigeant envers lui-même et il est aussi exigeant en-
vers les autres. Je ne voulais pas le voir défendre
presque comme un deuxième arrière gauche. » Le
technicien portugais, désormais dans son deuxième
passage au club, semble avoir trouvé l'équilibre par-
fait pour son trident offensif rempli de stars.
Evoquant l'alchimie entre ses trois attaquants, Mou-
rinho a écarté les précédents rapports faisant état
de frictions. « Les très, très bons joueurs veulent tou-
jours jouer ensemble, parce qu'ils ont la même vi-

tesse de réflexion, la même qualité et ils doivent tou-
jours être compatibles, a-t-il expliqué. Il a été dit que
je ne voulais pas des trois, mais ce que je dis, c'est
que je veux toujours les meilleurs. Il y a de l'em-
pathie et du travail collectif. Ils sont tous très bons. »
Bellingham lui-même a évoqué l'impact positif de
l'arrivée de Mourinho, mentionnant un nouveau
sentiment de liberté sur le terrain. « Je ressens à nou-
veau une plus grande liberté, une plus grande liberté
pour décider quand redescendre, quand aller de
l'avant, ou quand faire des appels dans la surface, a
déclaré Bellingham avant le match. Je pense que
c'est la meilleure position pour moi, car elle me per-
met de montrer toutes mes qualités. »
Depuis son retour à Bernabeu cet été, Mourinho a
redynamisé une équipe qui semble avide de tro-
phées. Le Real Madrid occupe actuellement la tête
du classement de la Liga avec neuf points en trois
matchs. Cependant, l'entraîneur reste prudent
quant à la suite, notamment en raison du calendrier
qui se profile. Mourinho a souligné que la trêve in-
ternationale de trois semaines suscite des inquié-
tudes pour le rythme de son équipe.

En provenance d'Aston Villa

Chelsea attire le
gardien Emiliano
Martinez

Chelsea, club de Premier League
anglaise, s'est attaché les services
du gardien de l'Argentin, Emiliano
Martinez (33 ans), en provenance
d'Aston Villa, pour un contrat de
trois ans, et une transaction pré-
sumée, dimanche, par les médias
britanniques à moins de 9 mil-
lions d'euros. « Je donnerai 100% à
chaque match, à chaque séance
d'entraînement pour rendre le
club, mes coéquipiers et les sup-
porters fiers », at-il déclaré dans
un communiqué de son nouveau
club.

Le champion du monde 2022 et
finaliste du Mondial-2026 re-
trouve Londres, où il a lancé sa
carrière professionnelle sous les
couleurs d'Arsenal (2012-2020),
sans s'y imposer comme titulaire.
Chelsea se renforce avec ce joueur
d'expérience et de caractère, cré-
dité de quelque 300 matches avec
Aston Villa, à un poste qui fait of-
fice de talon d'Achille pour les
Blues depuis plusieurs années. Vil-
la à l'inverse perd un nouveau
cadre après Lucas Digne, Ezri
Konsa, Youri Tielemans, Morgan
Rogers et Ollie Watkins. La plu-
part de ces départs ont cependant
été remplacés numériquement.
Celui de Martinez avait été antici-
pé avec le recrutement du gardien
japonais Zion Suzuki (24 ans).

AS Rome

Balerdi nouvelle
recrue

Le défenseur argentin Leonardo
Balerdi a rejoint l'AS Rome en prêt
avec option d'achat, en prove-
nance de Marseille, ont annoncé
les deux clubs. A la Roma, Balerdi
(27 ans), disputera cette saison la
Ligue des champions et sera en
concurrence avec Evan Ndicka,
Gianluca Mancini, Mario Hermoso
ou Konstantinos Kouluerakis pour
une place au sein de la défense à
trois de Gianpiero Gasperini. « Je
peux partir de la tête haute. J'ai
tout donné à l'Olympique de Mar-
seille », a déclaré l'Argentin, qui
compte 11 sélections avec l'Albi-
ceste, dans un message diffusé
par le club marseillais. Le départ
de Balerdi va par ailleurs per-
mettre à l'OM de poursuivre sa sé-
vère cure d'austérité et de réduire
un peu une masse salariale trop
importante.

IL L'ACCUSE DE NE PAS RESPECTER LES LOIS DU FOOTBALL

Platini estime qu'Infantino «doit partir»

L'ancienne légende du football français et ex-
président de l'UEFA Michel Platini a estimé
dimanche sur Canal+ que le patron de la Fifa
Gianni Infantino «doit partir» car il n'a pas «res-
pecté les règles» du football. « Les affaires écono-
miques sont une chose, mais je pense qu'Infanti-
no a failli parce qu'il est le garant des règles du
jeu et il ne les a pas respectées. Les pauses publi-
cités (les pauses fraîcheur systématisées durant
la Coupe du monde 2026, ndlr) ne sont pas dans
les règlements, la mi-temps de la finale à 30 mi-
nutes, ce n'est pas dans le règlement et le carton
rouge, c'est le pire. Il est le garant (des règles,
ndlr), il ne les respecte pas, il doit partir », a dé-
claré le triple Ballon d'Or dans l'émission Canal
Football Club en faisant allusion à la suspension
de l'attaquant américain Folarin Balogun annulée

durant le Mondial après une intervention de Do-
nald Trump. Depuis la fin du tournoi organisé cet
été aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada, le
président de la Fifa est sous une énorme pression
après la révélation de son projet avorté d'ou-
verture de la Coupe du monde à des investisseurs
privés. L'UEFA, alliée aux confédérations nord-
américaine et Caraïbes (Concacaf) et asiatique
(AFC) de football, mène la fronde pour tenter de
faire partir le patron de l'instance mondiale, en
poste depuis 2016 et candidat à sa propre suc-
cession lors du congrès prévu en mars 2027 au
Maroc.

Plainte pour «gestion déloyale» en préparation

La Confédération européenne prépare ainsi une

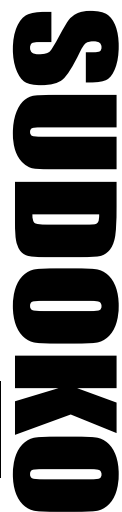
plainte en droit suisse contre Gianni Infantino
pour «gestion déloyale» tout en cherchant un
candidat à opposer au dirigeant italo-suisse en
2027. « Ce ne sera pas par les instances du sport
que ça se règlera et qu'il tombera. Je pense que si
l'UEFA veut faire tomber Infantino, ce sera par la
justice », a indiqué Michel Platini. « J'ai toujours
su qu'il aimait beaucoup l'argent et le pouvoir », a
également affirmé l'ex-N.10 et capitaine de
l'équipe de France, promis à la présidence de la
Fifa avant d'être écarté de la course en raison
d'accusations d'escroquerie qui se sont soldées
par un acquittement définitif en Suisse, en août
2025. La mise à l'écart du président de l'UEFA
(2007-2015) avait alors ouvert la voie à l'élection
inattendue en février 2016 de son secrétaire gé-
néral, Gianni Infantino. « Ce n'est pas lui qui m'a

fait tomber, il en a profité. Mais maintenant qu'il
y a beaucoup d'enquêtes qui sont faites sur lui
dans le monde, il y a des bruits qui circuleraient
comme quoi il était au courant de certaines
choses. Suite au prochain épisode », a expliqué
Michel Platini qui a porté plainte en juin contre
Gianni Infantino pour «dénomination calom-
nieuse» et «trafic d'influence». « Je l'ai fait en
France parce qu'en Suisse, je n'ai pas beaucoup
de chances de gagner », a-t-il dit avec le sourire.
Interrogé au sujet d'un éventuel retour au sein
des instances, Platini a répondu : « Non, je n'ai pas
envie ». « Les clubs, les instances, c'est fini. Je peux
être de bon conseil donc je peux monter une so-
ciété de conseil dans le football. Il y a beaucoup
de gens qui me demandent de les aider, des clubs,
des fédérations, etc. », a-t-il poursuivi.

LES MOTS FLÉCHÉS

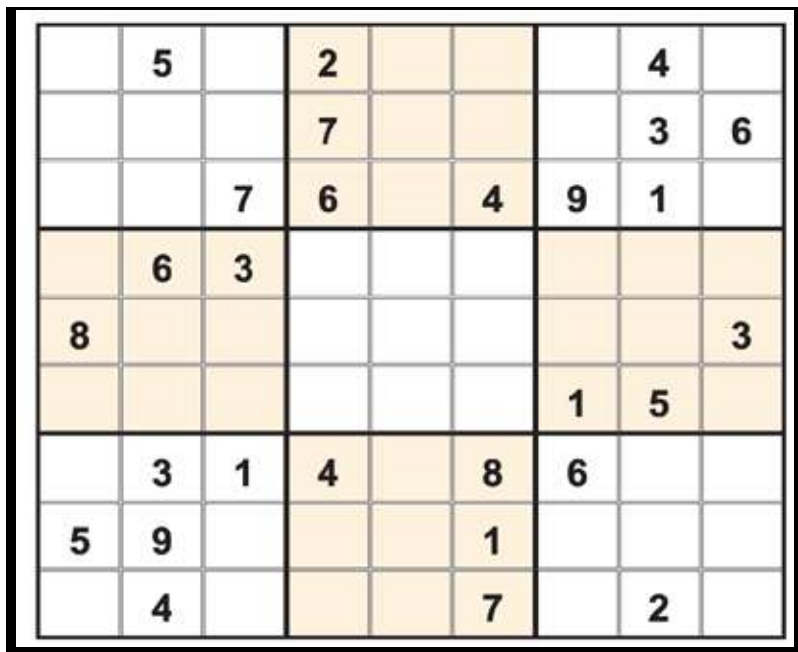
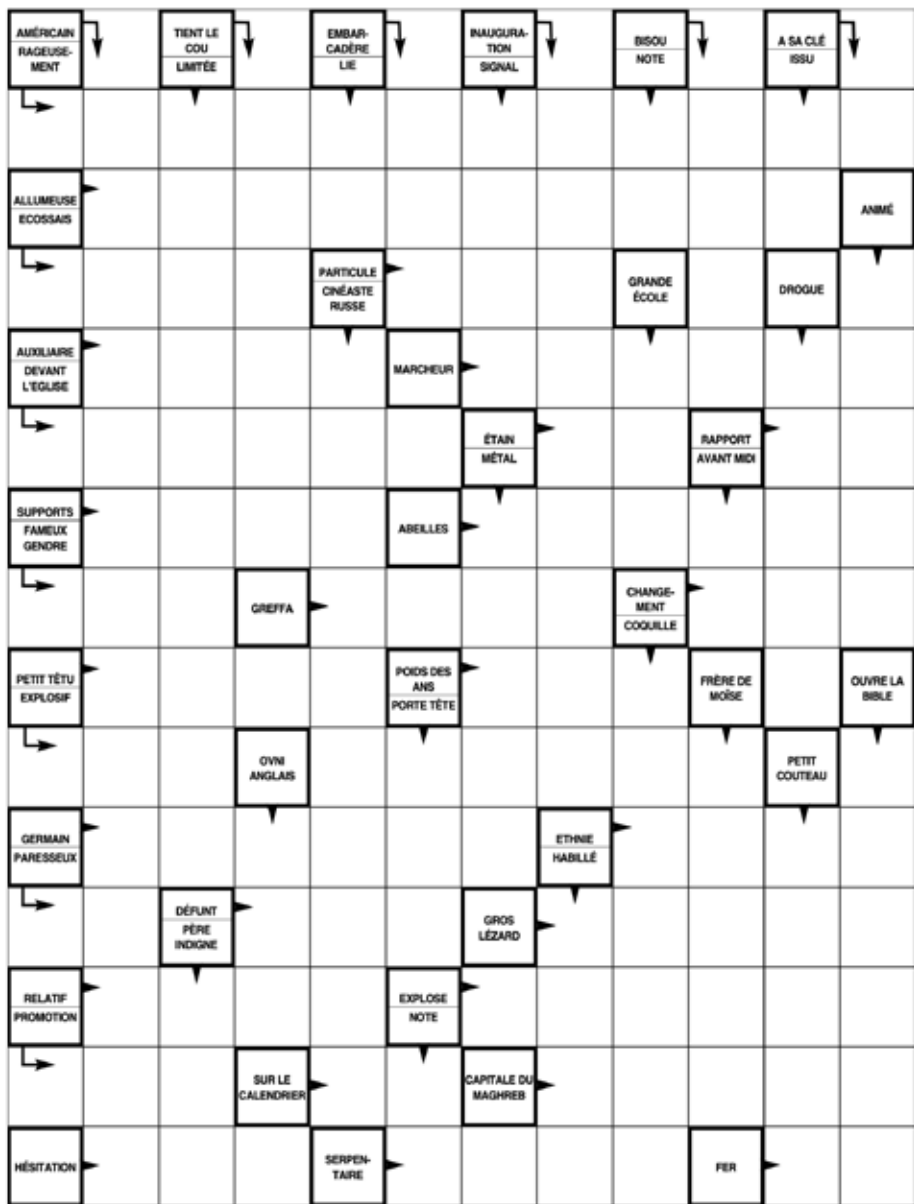
I. Déremboursé à tout – va par les temps qui courent. II. Essentiel pour un bon diagnostic. Exprime l'indifférence. III. Article. Versée depuis peu au médecin qui exerce en zone sous-médicalisée. IV. Un lieu d'exercice pour médecins haut gradés. Un vaccin administré au cabinet. V. Non communiqué. Grand dieu. Princesse de Kiev. VI. Elle stridule dans tout le bassin méditerranéen. Parti politique. VII. Vieille langue. Col des Alpes. VIII. Ses patients sont morts, mais il les soigne quand même. Etat idéal pour un examen clinique. IX. Conifère. Attendri. X. Chevalier en jupons. Maladie humaine à qui l'on donne parfois des noms d'oiseaux.

1. Ça n'est pas une dépression passagère. 2. Illégal pour le médecin marron. 3. Accord russe. Alcool. 4. Quand il est médical, c'est une nécessité absolue d'agir. 5. Une base alimentaire que tout médecin doit conseiller. 6. On en met dans la tisane...ou dans le pastis. Greffer. 7. Mousse. 8. Stupéfait. A l'entendre, il est riche. 9. Volonté enfantine. Ces produits sont-ils bons pour la santé ? 10. Un autre nom pour le médecin.



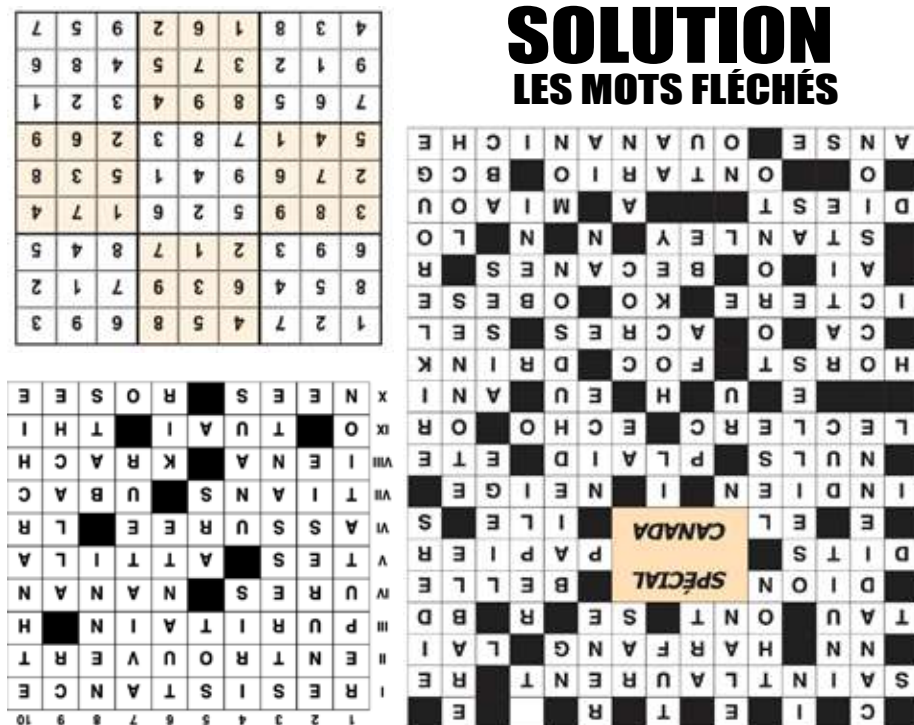
Le mot-mystère est :
espérance

SUDOKO — LES MOTS GROISÉS



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



Entretien avec Madjid Abdelli Écrivain et ancien député

Dans cet entretien, l'écrivain et ancien député Madjid Abdelli évoque ses trois ouvrages écrits en arabe qui traitent du Congrès de la Soummam, de la contribution de la vallée de la Soummam à la guerre d'indépendance et de l'opération Jumelles. Il nous parle également de sa démarche d'écriture, centrée sur la collecte de témoignages de moudjahidines et l'exploitation de documents historiques.



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR BOUALEM B.

L'Express : Vous avez consacré trois ouvrages, rédigés en arabe, à l'histoire de la guerre de Libération dans la wilaya III. Pouvez-vous nous dire ce qui vous a incité à entreprendre ce travail d'écriture ?

Abdelli Madjid : J'ai fait partie de la commission chargée de recenser les témoignages des moudjahidines sur la révolution de libération à laquelle le président Chadli Benjedid avait appelé en 1984, dont la mission était de mobiliser les efforts pour recueillir des témoignages sur le parcours de cette révolution. C'est ainsi que j'ai accumulé un riche corpus d'informations sur les différents événements et les tragédies de la révolution, un travail qui s'est étendu sur une longue période. Bien que ma formation soit scientifique, les circonstances et ma passion pour l'histoire nationale m'ont incité à m'intéresser à ce que les habitants de la vallée de la Soummam ont vécu pendant la lutte armée.

Quel travail de recherche avez-vous mené pour écrire ces livres avant l'écriture de ces ouvrages ?

Dans mes écrits sur l'histoire, je me suis appuyé sur les rapports de l'Organisation des moudjahidines de la Wilaya de Béjaïa concernant le déroulement des combats et les événements qui ont marqué cette région. Je me suis également appuyé sur les témoignages que j'ai moi-même recueillis. En tout cas, c'est mon amour pour l'histoire de la révolution qui m'a incité à aller dans cette voie et à écrire sur cette région.

Comment avez-vous vérifié les témoignages que vous avez recueillis, notamment lorsque les souvenirs des témoins divergent sur certains faits ou certaines dates ?

Je n'ai pas osé vérifier les informations et les témoignages recueillis directement auprès de leurs auteurs, car ils constituent, à mes yeux, la vérité. Je ne pouvais pas mettre en doute le témoignage d'un ancien moudjahid. Ce sont des témoignages vivants.

L'histoire de la Révolution a souvent été racontée à travers ses grandes figures. Dans vos ouvrages, quelle place avez-vous

donnée aux combattants anonymes, aux femmes, aux agents de liaison et aux populations civiles ?

Compte tenu du manque de documents et de la faiblesse de la mémoire des acteurs de ces événements, il était difficile de parler des héros anonymes. Et ils sont si nombreux, comme Tahar Amirouchen, entre autres. En effet, aborder ces héros nécessite de disposer d'informations très précises et exactes. Je pense que pour traiter ce sujet comme il se doit, le chercheur doit se méfier de l'erreur. L'accès à la vérité étant difficile, j'ai donc évité de m'y atteler afin de ne pas commettre d'erreur.

Il y a certainement des épisodes, des personnages ou des sacrifices qui vous ont particulièrement bouleversé ? Pouvez-vous nous en citer quelques-uns ?

De nombreux événements m'ont marqué, mais je les résumerai ainsi : La rencontre du colonel Amirouche avec les enfants du village, alors que nous étudions à la mosquée. J'ai eu la chance de recevoir 5 000 francs du colonel pour aller acheter des cacahuètes et des friandises à l'épicerie voisine de la mosquée, qu'il nous a ensuite distribuées à tous en remerciement de nos efforts scolaires. Le meurtre de Ferguene Beremthane devant la porte de notre maison, alors que j'étais encore un petit garçon. Depuis ce jour, je n'ai plus osé regarder le sang et, encore aujourd'hui, je ne supporte pas de voir l'abattage du mouton de l'Aïd. Le martyre de mon père et de mon frère Boualam a été un séisme qui m'a déchiré de toutes parts et j'ai poursuivi ma vie sans personne pour m'aider. Je ne peux oublier le jour où j'ai été emmené au centre des services administratifs compétents à Chbirdhou (Tinbdhar), et la manière dont cet officier a tenté par tous les moyens et toutes les incitations de me convaincre de le servir. Alors que j'étais encore un petit enfant, je n'ai trouvé d'autre recours que les larmes. La vue des soldats français, des parachutistes et des Sénégalais que j'ai aperçus pour la première fois dans mon village m'a profondément bouleversé.

Vous avez consacré votre premier travail d'écriture au Congrès de la Soummam, qui a été publié au nom de l'association que vous présidiez. Comment ce projet est-il né ?

C'est à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire du congrès du Soummam que ce projet a vu le jour. M. Tayeb Zitouni, qui était wali de la wilaya de Béjaïa à l'époque, m'a alors demandé de contribuer à la collecte d'informations sur la révolution et le congrès, afin de les rassembler dans une brochure qui serait distribuée aux participants du colloque national organisé à cette occasion à Béjaïa. J'ai répondu favorablement à la demande du wali.

Vous abordez dans votre deuxième ouvrage la contribution de la vallée de la Soummam à la guerre d'indépendance de 1954 à

1958. Comment étaient les débuts de la lutte armée dans la vallée de la Soummam ?

La vallée du Soummam a pris un jour de retard sur le déclenchement de la révolution en raison de l'absence de M. Oulebsir, responsable de la wilaya de Béjaïa, chargé d'annoncer le début de la révolution. Il est absent sous prétexte d'un voyage à la capitale pour obtenir des informations fiables sur la révolution naissante et il n'est jamais revenu.

Jusqu'en 1958, quelles batailles ou opérations vous paraissent les plus décisives dans cette région, et pour quelles raisons ?

Les batailles importantes menées en Basse Kabylie peuvent se résumer comme suit : – l'opération Espérance, conduite par le général Dufour en 1956, à laquelle a participé le tortionnaire Paul Aussaresses ;

– l'opération « Brumaire », commandée par les généraux français Jacques Massu et Jacques Faure, qui a mobilisé 17 généraux à la tête de 30 000 soldats dans le but d'écraser la révolution en Kabylie et de tuer le colonel Amirouche.

– la bataille d'Akfadou, qui s'inscrivait dans le prolongement de l'opération « Brumaire » ;

– La bataille de Tifra, au cours de laquelle l'ennemi a perdu au moins 250 soldats, puis a incendié des Sénégalais et des harkis à sa solde à l'aide d'un produit inflammable afin de dissimuler ses pertes au grand public, selon le témoignage de ceux qui y ont participé.



Votre troisième livre traite des ravages de l'opération Jumelles dans la wilaya III. Pourquoi avez-vous choisi de vous pencher sur cette opération ?

Nous laisserons la réponse à cette question en suspens, comme un secret pour nos chers lecteurs. Toutefois, on peut affirmer que le commandement du général de Gaulle était convaincu que la wilaya III était le cœur battant de la révolution et que son éradication permettrait de démanteler, de détruire et d'étouffer la résistance.

Votre dernier mot

J'espère que mon nouveau livre, qui vient tout juste d'être publié, suscitera l'intérêt de la jeunesse et que celle-ci tirera profit des informations qu'il contient. J'espère également qu'il enrichira la Bibliothèque nationale. J'invite tous ceux qui en ont la capacité, à écrire sur l'histoire de la révolution, car de nombreux sujets sont encore recouverts de poussière et de flou.



Bio express

Madjid Abdelli est né en 1946 au douar Ikedjane, dans la wilaya de Béjaïa. Après l'indépendance, il entame sa scolarité en suivant des cours du soir et des cours particuliers, obtenant plusieurs certificats d'études, le baccalauréat, puis

une licence en histoire. Il a débuté sa carrière professionnelle dans l'enseignement, exerçant dans les cycles primaire, moyen et secondaire, surtout comme professeur de sciences, avant de devenir professeur formateur à l'Institut technologique de

l'éducation (ITE) de Béjaïa. Élu député entre 1977 et 1982, il a par la suite occupé diverses fonctions de cadre supérieur de l'État. Il a été également chef de daïra par intérim dans les daïras d'Amizour et d'Adekar. Très engagé dans la vie associa-

tive et mémorielle, Madjid Abdelli a présidé l'association du 20 août 1956 pendant quinze ans. Il a également animé pendant deux ans et demi une émission sur les ondes de Radio Soummam. Il est l'auteur de trois ouvrages traitant de la révolution.

Trait d'esprit

“Les livres ont les mêmes ennemis que l’homme : le feu, l’humidité, les bêtes, le temps ; et leur propre contenu.”

Paul Valéry

Démolitions et violences en Cisjordanie

L'escalade se poursuit

Les forces israéliennes ont démolé hier matin deux immeubles de quatre étages chacun à Birzeit, près de Ramallah, réduisant en ruines des logements appartenant à la famille Al-Nabali. Dans le même temps, des colons ont volé des portails et endommagé des terres agricoles à Bethléem, tandis qu'à Beita, au sud de Naplouse, des bulldozers ont arraché des oliviers pour préparer une route de colonisation. Les chiffres sont accablants : en juillet, 2 256 agressions ont été recensées, avec 70 opérations de démolition détruisant 155 structures, dont des maisons et des installations agricoles. Depuis le début de l'année, 740 bâtiments palestiniens ont été rasés, forçant 923 personnes, dont 546 enfants, à quitter leur foyer. Les avis de démolition se multiplient, notamment à Bethléem et Hébron, confirmant une politique systématique de pression sur les populations palestiniennes.

Coup de filet sur l'autoroute Est-Ouest

9,5 kg de kif interceptés dans un taxi

C'est un contrôle routier de routine qui a bien mal tourné pour deux trafiquants présumés. Sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de Tlemcen, la vigilance des agents de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants a une nouvelle fois payé. Lors d'une opération de filtrage au barrage de sécurité, les douaniers ont décidé d'inspecter un taxi. Ce qu'ils ont découvert à l'intérieur a transformé ce simple contrôle en une prise de taille : pas moins de 9,5 kilogrammes de kif traité y étaient dissimulés. Les deux occupants du véhicule, qui pensaient sans doute passer entre les mailles du filet, ont été immédiatement interpellés. Ils ont depuis été remis entre les mains de la justice, où ils devront répondre de leurs actes devant les autorités judiciaires compétentes. Une belle opération pour les services des douanes, qui continuent de quadriller les axes routiers pour endiguer le trafic de drogue.

Alger

Retour aux horaires habituels du métro à partir du 1er septembre

La Société d'exploitation du Métro d'Alger (SEMA) a annoncé hier le retour aux horaires habituels d'exploitation du métro à compter du 1er septembre, en prévision de la rentrée sociale. Selon un communiqué de la société, le service sera assuré quotidiennement de 05 h 00 à 22 h 00 à partir de mardi. Cette mesure intervient à l'issue du dispositif horaire exceptionnel mis en place durant la saison estivale, qui avait permis d'adapter les horaires à l'intensification des déplacements et à la hausse de la fréquentation du métro. Durant cette période, le service était prolongé jusqu'à 23 h 00 tous les jours, avec une extension exceptionnelle jusqu'à minuit (00 h 00) le week-end. Ces horaires prolongés avaient pour objectif de répondre aux besoins des voyageurs et de faciliter leurs déplacements durant la saison estivale.

Saisie de plus de 600 kg de viande impropre à la consommation à Annaba

Hier, la police d'Annaba a mis la main sur plus de six quintaux de viande rouge et blanche totalement impropre à la consommation humaine dans une boucherie de la ville. Selon le communiqué de la sécurité de la wilaya, ces quantités étaient stockées dans des conditions qui ne respectaient absolument pas les normes sanitaires et légales. Face à ce constat, les agents ont procédé à la saisie des marchandises, qui ont ensuite été détruites en présence des services compétents. Trois personnes ont été présentées devant le procureur de la République près des tribunaux d'Annaba. Elles sont poursuivies pour non-respect des conditions de conservation et de stockage de denrées alimentaires sensibles, mise en danger de la santé d'autrui, ainsi que non-respect des règles d'hygiène et de salubrité.

Exposition à Alger

Saliha Khelifi célèbre les valeurs universelles

La galerie Frantz Fanon de l'Office Riadh El Feth accueille, jusqu'au 30 septembre, l'exposition « Calligraphie de feu » de l'artiste-peintre Saliha Khelifi. À travers une quarantaine de toiles, l'artiste met en lumière les valeurs humaines et les principes universels susceptibles de favoriser l'harmonie, la paix et le vivre-ensemble. Chaque œuvre propose un temps d'arrêt, propice à la méditation et à la réflexion autour d'un mot, d'une idée ou d'une valeur essentielle. Une énigme accompagne par ailleurs chacune des créations, invitant le visiteur à interroger le sens profond des notions évoquées et à porter un regard plus attentif sur leur portée dans la vie quotidienne.

Drogue : trois interpellations à Tissemsilt

Les services de sécurité de la wilaya de Tissemsilt ont démantelé un réseau de trafic de stupéfiants, aboutissant à l'arrestation de trois individus et à la saisie de plus de 355 grammes de cannabis traité. Cette opération, menée sous la supervision du parquet, s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour lutter contre la criminalité et protéger la jeunesse locale. Les enquêtes, déclenchées par des informations précises, ont permis d'identifier les suspects et leur

cache. Lors des perquisitions, en plus de la drogue, les autorités ont saisi 25 000 dinars — probablement issus de la vente illicite —, deux armes blanches de type katar, ainsi que trois téléphones portables. Après l'accomplissement des procédures judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant la justice. Une action qui rappelle l'engagement des forces de l'ordre à garantir la sécurité et la tranquillité des citoyens.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

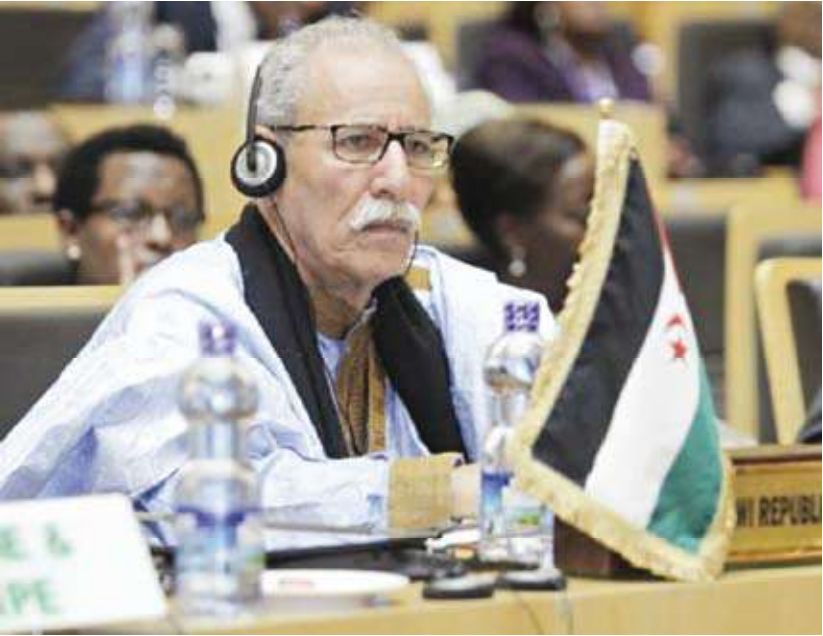
L'EXPRESS

SAHARA OCCIDENTAL

Ghali appelle l'UA à accélérer la décolonisation

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a appelé dimanche l'Union africaine à renforcer son engagement en faveur du parachèvement de la décolonisation du Sahara occidental, qu'il a qualifié de dernière colonie du continent.

Intervenant à Luanda, en Angola, lors de la 21^e session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA consacrée au renforcement des mécanismes africains de prévention et de règlement des conflits, le président sahraoui a souligné que la question du Sahara occidental relève pleinement de la responsabilité continentale. « Le Sahara occidental est une question purement africaine », a-t-il affirmé, estimant que l'Union africaine doit contribuer, aux côtés des Nations unies, à l'aboutissement du processus de décolonisation du territoire occupé. Brahim Ghali a insisté sur la nécessité pour l'organisation panafricaine de poursuivre son action afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à la liberté et à l'indépendance. Il a plaidé pour une solution juste et durable au conflit, conforme à l'Acte constitutif de l'UA ainsi qu'aux principes du droit international. Le président de la RASD a également salué le rôle de l'Algérie dans le soutien aux causes de libération, la médiation et le règlement des conflits en Afrique. Il a rappelé l'expérience acquise par Alger dans ce domaine, qui a contribué, selon lui, à résoudre plusieurs crises sur le continent. Évoquant les décisions prises lors du sommet extraordinaire de Johan-



nesburg sur le thème « Faire taire les armes », tenu en 2020, ainsi que celles issues du sommet de Nairobi du Conseil de paix et de sécurité, M. Ghali a affirmé que la prévention durable des conflits passe par le respect du droit des peuples à l'autodétermination et le rejet de l'occupation, de l'expansionnisme et de toute modification des frontières par la force.

Il a enfin estimé que l'Union africaine dispose déjà de mécanismes importants en matière de paix et de sécurité. La priorité, a-t-il soutenu, consiste désormais à leur donner les moyens nécessaires pour assurer leur efficacité et garantir l'application des décisions africaines, notamment celles liées à la décolonisation et à l'autodétermination.

R. N.

MASTERS PROFESSIONNELS À L'ESSTS

Les sportifs d'élite exemptés de la moyenne requise



Les sportifs d'élite et de haut niveau sont désormais exemptés de la condition de moyenne requise pour participer au concours d'accès à la for-

re des Sports. Cette mesure vise à soutenir les sportifs d'élite et de haut niveau et à les encourager à poursuivre leur parcours académique, précise le ministère

mation en vue de l'obtention d'un Master professionnel à l'École supérieure en sciences et technologies du sport (ESSTS) de Dely Ibrahim, au titre de l'année universitaire 2026-2027, a indiqué lundi le ministère

des Sports. Cette mesure vise à soutenir les sportifs d'élite et de haut niveau et à les encourager à poursuivre leur parcours académique, précise le ministère dans un communiqué. L'exemption concerne exclusivement la condition relative à la moyenne exigée pour participer au concours. Les autres conditions de participation, les modalités d'inscription et les procédures du concours demeurent inchangées et s'appliquent à l'ensemble des candidats. Les sportifs d'élite et de haut niveau remplissant les autres conditions requises pourront ainsi participer au concours sans être soumis à la moyenne minimale exigée. Les inscriptions s'effectuent en ligne via la plateforme « Wadhifati » du ministère des Sports, où les candidats peuvent également consulter l'avis complet précisant les conditions de participation et les modalités du concours. ■